

Genève
Retour sur
élections

Neuchâtel
Une gauche
qui n'en a
que le nom

**Assurance
maladie**
Pour une caisse
unique et
sociale

Etats-Unis
Sports
et résistance

Ceuta, Melilla
Sous-traiter les
migrations

Etats-Unis
Delphi, un
nouveau
laboratoire
d'une politique
anti-ouvrière

France: Non à l'état d'urgence policier! Pour un état d'urgence sociale



**Etats-Unis: mobilisations
croissantes contre
le recrutement de l'armée**

SOMMAIRE

Perspectives

France: une révolte sociale 2

Assurance maladie:
Couchepin à la manœuvre 2

Actuel

Genève: retour sur élection 3-4

Brèves 3

Suisse

Neuchâtel: une gauche
qui n'en a que le nom 4Assurance maladie:
pour une caisse unique et sociale 5

Dossier

Etats-Unis: mobilisations
contre le recrutement
de l'armée 6-7

Crise politique aux USA 7

International

Etats-Unis:
sports et résistance 8

Brèves 8

Etats-Unis: Delphi, un nouveau
laboratoire d'une politique
anti-ouvrière 9

Sous-traiter les migrations 10

Ecouter·Voir·Lire

Le passé, modes d'emploi.
Histoire, mémoire, politique
d'Enzo Traverso 11Jello Biafra with
the Melvins - Sieg Howdy 11

En bref 11

Agenda 11

Dernière

France: banlieues,
les vraies urgences 12

IMPRESSUM

La brèche

www.labreche.ch

redaction@labreche.ch
abonnement@labreche.ch
tél. 021 621 89 87
case postale, 1000 Lausanne 20
CCP 17-247469-2
Parution mensuelleAbonnement annuel: Fr. 20.-
Abonnement de soutien: dès Fr. 50.-

Comité de rédaction:

Daniel Bonnard, Michela Bovolenta, Pierre-André Charrière, Denise Chervet, Carmen Crisan, Geneviève de Rham, Paolo Gilardi, Wyna Giller, Alain Gonthier, David Gygax, Robert Lochhead, Jean-François Marquis, Philippe Martin, Cécile Pasche, Alessandro Pelizzari, Roger Raemy, Lionel Roche, José Sanchez, Agostino Soldini, Charles-André Udry, Joel Varone, George Waardenburg, Urs Zuppinger, Guy Zurkinden.

La brèche est éditée par le Mouvement pour le socialisme (MPS). Les idées qui s'y expriment ne représentent cependant pas nécessairement le point de vue du MPS.

France: une révolte sociale

La «légalité républicaine», que ne cessent d'invoquer depuis octobre le gouvernement français et tous ceux qui le soutiennent, est aussi celle qui autorise les licenciements.

PAOLO GILARDI

Dans une tribune libre publiée dans le quotidien *Le Monde* (13 novembre), le démographe français Emmanuel Todd assène, un brin provocateur, que «les jeunes ethniquement mélangés de Seine-Saint-Denis s'inscrivent dans une tradition de soulèvement social qui jalonne l'histoire de France». Et d'ajouter que «ces gens marginalisés, présentés comme extérieurs à la société, ont réussi [...] à intervenir dans le débat politique central, à obtenir la modification de la politique d'un gouvernement de droite (en l'obligeant à rétablir les subventions aux associations des quartiers) [...] On peut être plus marginal!»

Dissonante dans l'occuménisme du politiquement correct, l'analyse frappe. Plus qu'un constat de commémoration sur le sort des enfants d'immigrés, mais lucidité sur un fait: l'explosion des cités c'est d'abord le refus d'une population assignée à résidence de continuer à supporter. Parce que les cités, les banlieues, ne sont pas un phénomène étranger à la France de 2005, en quelque sorte parallèle: elles en sont partie constituante. Elles résultent d'un certain type de développement, celui de la massification du salariat durant les trente glorieuses et auquel la crise structurelle du capitalisme n'est plus en mesure d'offrir des perspectives.

Lichy-sous-Bois. La petite ville de 28'000 habitants où tout a commencé en est la preuve: le taux de chômage moyen est de 20%; il atteint les 50% dans certains de ses quartiers. Pas de station de métro, ni de gares ou routes nationales à proximité pour la desservir! Mais, par contre, un nombre extrêmement élevé de logements dégradés, presque 600 sur 9000, dans lesquels s'entassent souvent plusieurs familles obligées de payer 1000 euros par mois à des marchands de sommeil sans scrupule!

Le licenciement, au moment même où les «émeutes» atteignent leur sommet, des 700 jeunes intérimaires par Citroën Aulnay est aussi la démonstration de cette implication directe des cités dans ce qu'est la France! Tout comme la misère des banlieues n'est pas sans lien avec des décisions telles celle prise par le Tribunal de grande instance de Marseille qui a

déclaré illégale la grève des tramontots contre la privatisation. Tramontots dont le domicile n'est à coup sûr ni sur la Canebière ni dans la récemment reconverte colline du Panier, mais plus probablement dans les quartiers Nord.

La révolte des banlieues prend ainsi, sous des traits nouveaux, particuliers, les contenus classiques de la révolte sociale, quel que soit le niveau de conscience de ses protagonistes. L'aspiration aux marques, au confort matériel que la presse attribue à cette jeunesse fait l'impasse sur une exigence, fondamentale, exprimée des centaines de fois ces jours: «C'est du taf qu'on veut, du travail, pas des assistants sociaux ou des salles de gym!» Le nier vise à perpétuer une ségrégation qui, de la cité aux références culturelles des jeunes, les met en opposition à une autre jeunesse, celle qui dans les lycées s'est battue, par exemple, pour le non du 29 mai.

Une vraie politique de gauche est nécessaire, une politique qui pose le problème de l'unité des jeunes et des travailleurs contre la répression, une politique qui pose l'exigence d'un véritable plan national et européen pour l'emploi.

Cette opposition est entretenue à souhait, aussi bien par le pouvoir que par la gauche bien-pensante. «S'ils avaient des couilles, ils auraient cassé le centre-ville!», titrait *Le Monde* du 7 novembre. Tant d'audace insurrectionnelle exclut de nouveau. Elle refuse de comprendre que toutes ces voitures auxquelles on met le feu, ce ne sont pas qu'une manière d'exister, de passer à la télé. C'est aussi le refus de s'imaginer un avenir de galère avec pour tout bien la «vieille caisse pourave» alors que d'autres, dans des mythiques beaux quartiers dans lesquels on n'a jamais mis les pieds, se pavent au

volant du dernier modèle de chez bé-emme. Et c'est ne pas comprendre que l'incendie d'une école n'est pas seulement s'en prendre à un symbole de cet Etat qui n'a à vous offrir que l'arrogance raciste de la police. C'est aussi détruire par les flammes une institution qui ne vous ouvre aucune voie, si ce n'est celle de la précarité. En Seine-Saint-Denis, à la rentrée, il manquait 160 postes d'enseignants. Les classes de perfectionnement, celles qui permettraient d'individualiser certains parcours, n'existent plus. Bien souvent, le bac n'est plus qu'un acronyme, celui de «brigade anti-criminalité».

De toute évidence, pour le dire avec Eric Macé, chercheur au Centre national de la recherche scientifique et maître de conférences à l'université Paris-III, les «émeutes» sont chargées d'une «dimension politique collective et pas seulement de conduite délinquante» (forum *Le Monde* on line, 4.11.05). Dans ce cadre, tout positionnement mettant la condamnation des violences comme préalable revient à rejeter à nouveau ces jeunes, à leur refuser ce statut de sujet social collectif qu'ils revendiquent. C'est ce que vise la dramatisation voulue par le gouvernement, par le ministère de l'Intérieur en premier lieu.

A l'heure de la répression, du prolongement de l'état d'urgence, du retour à la politique des charters, un autre positionnement est nécessaire. Car la «légalité républicaine» à laquelle on fait appel n'est pas seulement celle qui prétend assurer l'ordre public, c'est aussi celle qui permet les licenciements et les délocalisations, celle qui sanctifie le droit des propriétaires, y compris celui de ne pas engager Mourad tout simplement parce qu'il s'appelle... Mourad. En ce sens, c'est une vraie politique de gauche qui est nécessaire, une politique qui pose le problème de l'unité des jeunes et des travailleurs contre la répression, une politique qui pose l'exigence d'un véritable plan national et européen pour l'emploi. Car, tout discours sécuritaire, tel celui tenu par les responsables du Parti socialiste, ne peut que légitimer aussi bien la répression que le discours musclé et provocateur du ministre de l'Intérieur. ■

Assurance maladie: Couchepin à la manœuvre

En matière de santé, Pascal Couchepin préfère diminuer les prestations plutôt que d'augmenter la solidarité.

JOËL VARONE

En 2006, les assurés devront verser environ 1 milliard de plus pour s'acquitter de leurs primes d'assurance maladie. Ce milliard supplémentaire, comme tout les autres milliards destinés à l'assurance de base, sera assumé à part égal entre chaque assuré quelle que soit sa capacité économique.

De plus en plus de personnes seront dans l'incapacité de payer l'assurance maladie. Le système actuel de prime par tête montre ses failles. A Genève, les primes d'assurances maladies sont prises en charge par l'Etat pour plus de 50'000 personnes.

Le système de santé actuel ne prévoit aucune solidarité entre hauts et bas revenus, celui de demain dessiné par Couchepin et les assureurs s'attaque à toutes les autres solidarités (entre jeunes et vieux, entre personnes en bonne santé et malades).

Or, au lieu de se diriger vers un système de santé solidaire et social en faisant contribuer les grandes fortunes et en dénonçant le pouvoir des grandes industries pharmaceutiques, les réformes proposées par le Département

de la santé vont toutes dans le sens d'un démantèlement de l'assurance de base. Les économies réalisées au détriment de l'assurance de base se feront alors sentir à deux niveaux: d'une part elles augmenteront les dépenses directes des ménages en matière de santé et d'autre part elles profiteront aux assurances complémentaires permettant ainsi aux caisses maladies d'effectuer de juteux bénéfices.

Le 1^{er} janvier 2006 entrera en vigueur une modification de la Loi sur l'assurance maladie (LAMal) qui prévoit d'interdire toute possibilité de changer de caisse pour un assuré ayant du retard dans le paiement de ses primes maladies. Désormais, même si les primes d'une caisse devaient prendre l'ascenseur il sera impossible à l'assuré ayant des arriérés d'opter pour une autre caisse. Qu'importe les conséquences des réformes sur les assurés, pourvu qu'elles donnent l'illusion d'économies tout en préservant les intérêts des assureurs privés et des industries pharmaceutiques. Il en va ainsi par exemple d'un projet de la deuxième révision de la LAMal qui prévoit d'augmenter la quote-part des assurés à 20% au lieu de 10%. Une économie de 500 millions pour les caisses maladies... au détriment des assurés malades.

Le système de santé actuel ne prévoit aucune solidarité entre hauts et bas revenus, celui de demain tel que dessiné par M. Couchepin et les assureurs s'attaque à toutes les autres solidarités (entre jeunes et vieux, entre personnes en bonne santé et malades). Les projets de réduction du catalogue de base de l'assurance maladie vont également bon

train et sont aussi présentés comme des mesures d'économies. Après le retrait de 5 médecines alternatives en juin, le Département de M. Couchepin, entend faire passer la psychothérapie et la rééducation dans le domaine des assurances complémentaires.

Et pour donner une illusion de «symétrie des sacrifices», le Département de la santé a négocié un accord avec l'industrie pharmaceutique en vue de réduire la facture des médicaments. Cependant, de l'aveu même de la Tribune de Genève: «les entreprises pharmaceutiques ont juste concédé des interventions ponctuelles» (Tribune de Genève, 14.9.2005).

Les entreprises pharmaceutiques ont accepté que le prix de leurs médicaments soit revu à la baisse et réexaminés tous les 7 ans (au lieu de 15 actuellement). Les médicaments protégés par un brevet seront toutefois exclus de cette révision! De même, l'ambition de la révision n'est pas très élevée. Le Département de la santé espère des économies de l'ordre de 250 millions de francs par an pour une baisse du prix des médicaments de l'ordre de 20 ou 30%.

Quant aux mesures visant à favoriser l'usage de médicaments génériques, quand on sait que ces derniers (produits aussi par les grandes industries pharmaceutiques, à commencer par Novartis) sont 89% plus chers en Suisse qu'en Allemagne, on comprend mieux que la Tribune de Genève ait pu se demander si ces mesures n'étaient pas de la simple «poudre aux yeux». Poudre aux yeux visant entre autre à cacher les juteux bénéfices réalisés au fil des années par l'industrie pharmaceutique suisse. ■

Genève : retour sur élection

Le 9 octobre, le paysage parlementaire genevois vivait une petite « révolution » : pour la première fois depuis 1943 aucune force située à gauche du Parti socialiste n'y a été élue.

PAOLO GILARDI

C'est ce qui a permis à ce grand pourfendeur de « rouges » devant l'éternel qu'est le fonctionnaire patronal Pierre Weiss¹ de déclarer que, « quinze ans après la chute du mur de Berlin, Genève s'est enfin mise à l'heure... ». Et d'appeler d'ailleurs à « en finir avec les autres vestiges du communisme », à savoir ce qui reste d'une politique « sociale » en matière d'assistance et santé publiques ou d'éducation, notamment. (TSR, 9.10.05).

Nouveau rapport de force parlementaire

La disparition de la composante Alliance de gauche (AdG) de la grande famille de la soi-disant « gauche » en a démolisé plus d'un, d'autant plus que la division des différentes forces de l'AdG prive de représentation parlementaire les presque 15 % des électeurs qui ont voté pour l'une ou l'autre des deux listes ou pour celle des « communistes »².

L'écrasante majorité parlementaire dont disposent les partis bourgeois, à savoir les trois partis de l'Entente genevoise et l'UDC – que l'arrivée du Mouvement des citoyens genevois rend désormais « respectable » – a été largement médiatisée dans le but évident de l'étendre à l'ensemble du rapport de force social.

Autrement dit, il s'agit de force comme si les rapports de force parlementaires étaient l'expression directe et automatique du rapport de force social. Et, partant, de légitimer par là comme expression de la volonté populaire les attaques antisociales que la majorité parlementaire de droite ne va pas manquer de déclencher.

Un miroir déformant

Rien pourtant ne permet de conclure à un Grand Conseil qui exprime les rapports de forces réels dans la société. Tout d'abord parce que, en termes de voix exprimées, les résultats obtenus par les partis de l'Entente ne sont pas sensiblement supérieurs à ceux réalisés par les verts, les socialistes, les deux listes de l'AdG et celle des communistes.

Mais, plus fondamentalement, il est faux de prétendre à la représentativité de ce Grand Conseil dans la mesure où une fois déduit le tiers d'habitants privés des droits élémentaires, les « immigrés », seuls 41 % se sont rendus aux urnes. Or, d'un point de vue mathématique, 41 % des deux tiers ayant le droit de vote ne représentent pas plus de 27 % de participa-

tion, ce qui n'est pas forcément... représentatif.

En ce sens, une comparaison s'impose avec le vote du 25 septembre sur les Bilatérales, et ceci tant au niveau de la participation que des résultats. En septembre, la participation avait été supérieure à 60 %, une indication supplémentaire du fossé évident entre les préoccupations des gens et la représentation politique.

Cette crise de représentation s'exprime par ailleurs de manière bien plus profonde auprès des salarié-e-s que parmi l'électorat bourgeois. Ainsi, par exemple, les taux de participation lors de l'élection du Grand conseil dans les villes suburbaines : celui de la « banlieue rouge », est nettement inférieur aux 41 % de la moyenne cantonale ; il est de 32 % à Vernier, alors qu'il avait été de 62 % le 25 septembre ; il est de 34 % à Meyrin alors qu'il l'avait été de 63 % deux semaines plus tôt à propos des Bilatérales. A contrario, la participation le 9 octobre dans les quartiers bourgeois dépasse la moyenne cantonale, à l'exemple de Coligny où elle atteint 52 %, soit 11 points de plus que la moyenne cantonale.

L'enracinement des libéraux

Ces chiffres sont un instrument de mesure des liens organisationnels existants entre les partis et les secteurs sociaux qu'ils sont censés représenter.

Force de son écrasante majorité parlementaire et confortée par un parti des Verts qui pourra donner libre cours à ses tendances libérales, la bourgeoisie va porter des attaques encore plus violentes contre les salariés, notamment dans la fonction publique.

Structuré par les syndicats patronaux, la Chambre de commerce, la Chambre immobilière, l'association des banquiers privés et le Touring Club Suisse, l'électorat libéral est à ce titre le plus discipliné. Il est dans la mesure où ce parti ne se borne pas à se vendi-



David Hiler (Vert) et François Longchamp (radical) ; les deux nouveaux pivots du Conseil d'Etat genevois élu le 13 novembre. « Ils ont des divergences, mais sur l'essentiel, ils convergent », titrait Le Temps (31.10.2005).

quer « relais parlementaire » des véritables mouvements sociaux que sont les institutions citées : il en est directement partie prenante, la représentation politique n'étant que l'instrument de la réalisation des intérêts de classe que ces mouvements expriment.

A l'inverse, tout à gauche de l'échiquier politique – ce qui n'est en fin de compte qu'un positionnement géographique – les liens organiques avec les salarié-e-s sont des plus distendus. La vocation affirmée à vouloir être les « relais parlementaires des luttes et des mouvements sociaux » exige à la fois l'existence de ces luttes et mouvements et la participation pleine et active à leur construction. Et, si ce n'est pas en désertant les syndicats ou les mouvements au profit de la longue marche... dans les institutions qu'on contribue à les construire, leurs faiblesses et l'absence de luttes de fond réduisent le « parlementarisme-relais » au parlementarisme tout court...

Entre gens de bonne volonté

Dès lors, les contenus de classe cèdent le pas à la politique des bonnes idées, des bonnes volontés. Or, le cœur n'étant, depuis un célèbre débat télévisé, monopole de personne, c'est à une communauté d'intelligences, de postures en société, que cette politique dispose. Les bonnes volontés se rencontrant, les divergences fondamentales deviennent quant à elles secondaires. La cooptation des « intelligences » déploie tous ses effets. Partant, les contenus sociaux s'estompent, disparaissent.

Les messages publicitaires, des affiches de la campagne du 9 octobre en sont l'expression la plus affligeante : la volonté affirmée par les uns de « changer de politique » (au profit de quelle autre politique ?) entre en concurrence avec la prétention des autres de « prendre les choses en main » (mais pour faire quoi ?). Ni les uns ni les autres ne contribuent en quoi que ce soit à la clarification des enjeux, à la politisation des gens. Voilà la lutte des classes dissoute dans une lutte... des places.

Pourtant, ces choix, ces clarifications, cette politisation sont aujourd'hui encore plus importants qu'hier. Forte de son écrasante majorité parlementaire et confortée par un parti des Verts qui, sortant renforcé des élections et affranchi de la combativité rhétorique de l'AdG, pourra donner libre cours à ses tendances libérales, la bourgeoisie va porter des attaques encore plus violentes contre les salariés, notamment dans la fonction publique.

Rafale de référendums ?

Les formations de l'Alliance de gauche ont dès le soir du 9 octobre annoncé leur volonté de continuer à intervenir dans l'arène institutionnelle par « la multiplication des référendums ». Fort bien ! Sauf que ceux qui croiraient qu'on pourrait gagner les batailles référendaires sans une refondation politique et organisationnelle du dispositif de défense des salarié-e-s risquent d'être aussi déçus que ceux qui croyaient qu'il suffirait de s'autoproclamer « relais des mouvements » pour être élus.

Or, les appels de la « gauche » qui se dit – et, pour beaucoup de ses membres, se veut sincèrement – radicale à l'occasion de l'élection du Conseil d'Etat du 13 novembre ne vont pas précisément – et c'est un euphémisme – dans le sens d'un réarmement politique des salarié-e-s.

Est-ce en effet les préparer aux batailles contre le budget de rigueur que d'appeler, ainsi que le font toutes les composantes de l'Alliance de Gauche et la Communauté genevoise d'action syndicale, à voter pour Robert Cramer, qui non seulement appuie ce budget mais se vante d'avoir initié dans son département le projet GE-Pilote combattu par les syndicats de la fonction publique ?

Est-ce politisant et propice au renforcement des salarié-e-s que d'appeler à voter pour Charles Beer et Laurent Moutinot, magistrats du parti (PS) grâce auquel la privatisation des télécoms a pu avoir lieu, grâce auquel les CFF et la Poste ont été transformés en entreprises autonomes avec droit de licencier ? Voter pour les magistrats du parti qui fut en 1999 à l'origine, ➔

BRÈVES

Nestlé : pratiques illustrées

Les 29 et 30 octobre, à l'initiative de l'association MultiWatch (www.multiwatch.ch), 200 personnes réunies à Berne ont mis sous la loupe la première multinationale helvétique. Cette initiative succède au forum organisé à Vevey en juin 2004 (www.labreche.ch). Le samedi 29 octobre, les pratiques de Nestlé en Colombie ont été soumises à un tribunal d'opinion, sur le modèle du « Tribunal Russell ». Des témoignages ont été produits pour chacune des accusations lancées contre Nestlé par le syndicat Sinaltrainal. Dix salariés des entreprises Nestlé, généralement des dirigeants syndicaux, ont été assassinés de 1986 à 2005. Ces attentats, attribués aux paramilitaires et restés impunis, coïncident avec des périodes de conflit dans les entreprises de Nestlé. Dans un cas, Nestlé a publiquement désigné les salarié-e-s qui réclamaient des augmentations à la vindicte des propriétaires terriens fournisseurs de lait et liés à des groupes paramilitaires. S'il n'y a aucune preuve d'une responsabilité directe de l'entreprise dans ces liquidations, la question « à qui profite le crime » est posée. En 2002-2003, Nestlé est aussi parvenu à détruire le syndicat dans son usine CICOLAC. Nestlé proposait une dégradation considérable de la convention collective. Un arrêt de travail de protestation, qu'obligamment le Ministère du travail a caractérisé comme illégal, a servi de prétexte pour neuf licenciements, dont six dirigeants syndicaux. Puis Nestlé a contraint en septembre 2003, par le chantage et les menaces, l'ensemble des 175 salarié-e-s à présenter leur démission et à quitter l'entreprise. Ils ont été remplacés par des travailleurs temporaires fournis par Adecco, payés la moitié du tarif normal et sans aucune protection sociale. Le syndicat est ainsi liquidé, puisque selon la loi colombienne, seuls peuvent être membres d'un syndicat les salarié-e-s sous contrat fixe. On pourrait penser que la politique antisyndicale de Nestlé en Colombie doit plus au pays qu'à l'entreprise. Les informations fournies le dimanche 30 octobre démontrent le contraire. Peter Rossman, au nom de la très raisonnable Union internationale de travailleurs de l'alimentation (UITA), a décrit une politique générale, basée sur la diminution du nombre de travailleurs à contrat fixe et l'augmentation de la part de contrats temporaires et de « faux indépendants ». Très exactement ce qui a été fait en Colombie. A quelques milliers de kilomètres de là, aux Philippines, un conflit dans une entreprise du groupe dure depuis 2001. Lors de l'échéance du Contrat collectif, Nestlé a exigé, pour entrer en négociation, que le syndicat d'entreprise affilié au KJM (Kilusang Mayo Uno, Mouvement du Premier Mai) concède un plan de retraites, conquis par une grève en 1987, soit retiré du CCT et considéré comme une prestation à bien plaisir de Nestlé. Depuis le 14 janvier 2002, le salarié-e-s sont en grève, et sans ressources. Le 22 septembre 2005, le président du syndicat, Diosdado Fortuna, a été abattu par des tueurs non-identifiés alors qu'il se rendait de sa maison aux piquets de grève. C'est le deuxième président du syndicat assassiné en trois ans. En France, Nestlé a été remis plusieurs fois à l'ordre par des décisions de justice, tant dans ses tentatives d'augmenter massivement la rentabilité de Perrier, que dans sa volonté de liquider totalement l'usine de Nestlé Saint-Menet (Marseille), sans permettre de reprise par un éventuel concurrent (cf. www.labreche.ch).

Pouvoir d'achat : la baisse

L'Office fédéral de statistiques (OFS) vient de diffuser deux séries de données confirmant une dynamique : la baisse du pouvoir d'achat de larges couches de salarié-e-s. L'OFS a publié son indice des primes maladies (IPAM) pour 2004 et 2005. Leur augmentation moyenne a été respectivement de 6,8 % et 2,5 %. Selon l'OFS, il en a découlé une diminution du revenu disponible de 0,4 % et de 0,2 %. Avec des augmentations avoisinant 10 % pour 2006, la régression va se poursuivre. L'OFS a également rendu publiques ses estimations du revenu mensuel disponible des ménages. En 2003, il a diminué en moyenne d'une centaine de fr. Cela résulte de l'effet combiné d'une baisse du revenu brut et d'une augmentation des dépenses obligatoires. Le cinquième des ménages (en moyenne de 1,37 personne) qui sont les plus démunis doivent vivre avec un revenu mensuel disponible moyen de Fr.2432.– Le revenu disponible est ce qui reste après déduction des impôts, des cotisations aux assurances sociales, des primes maladie et des pensions alimentaires. Cette statistique illustre aussi le caractère régressif des primes par tête de l'assurance maladie : les ménages à bas revenus y consacrent 8,5 % de leurs ressources, contre 3,3 % pour les familles aisées, pourtant plus vastes.

par sa conseillère d'Etat depuis lors promue à de plus hautes tâches, de la célèbre table ronde dont le programme de démantèlement fut balayé en votation populaire?

Avec Spoerri-la-matraque?

Bref, est-ce politisant et de gauche que d'appeler à voter pour l'écologiste Hiler, l'an-

ciens maoïste qui, sur le ton de la confiance³, fait savoir par voie de presse que ce sont « Hitler et Lénine les personnages historiques qu'il hait le plus »? De quoi trouver un terrain d'entente avec le démocrate Pierre Weiss dans l'élimination des « scories genevoises du communisme »...

Est-ce politisant enfin d'avoir appelé, à l'instar de

certaines représentantes du Parti du Travail et de *solidaritéS*, à voter pour Micheline Spoerri, celle dont les exploits lors du G8 lui ont valu le surnom de *Spoerri-la-matraque*?

Un appel du genre – parce que c'est au nom de la parité des genres qu'il est fait – en faveur de celle qui mit la ville en état de siège, qui a couvert les tirs à l'arme interdite contre

Denise Chervet, secrétaire de *comedia*, qui interdit les manifestations du GSsA que le Tribunal Administratif autorise, est-il vraiment un moyen pour nous renforcer dans la bataille référendaire contre la nouvelle loi sur les manifestations? Poser la question, c'est y répondre.

1. Député libéral, secrétaire des syndicats patronaux et fer de lance des attaques contre les salariés de la fonction publique.

2. Une proposition de ces derniers d'une liste commune avec *solidaritéS* se serait heurtée à une contre-proposition un brin méprisante – de celles que le PdT opposait aux propositions du Parti socialiste ouvrier à la fin des années 1970 – de la part des dirigeants de *solidaritéS* (www.lescommunistes.org).

3. Parce que la presse intelligente, celle qui exècre le « populisme », c'est à coup

de confidences et de portraits intimes qu'elle nous informe; une sacrée preuve d'ailleurs de la considération dans laquelle elle tient les lecteurs et électeurs.

LABRECHE.CH

Les archives, des dossiers d'actualité,...

Neuchâtel: une gauche qui n'en a que le nom

La nouvelle majorité élue en avril poursuit la même ligne – budgétaire – que celle qu'a suivie la droite ces quinze dernières années. Interview de José Sanchez.



Le nouveau Conseil d'Etat neuchâtelois « de gauche »: il ne remet pas en cause la défiscalisation massive des dernières années qui a creusé les déficits.

Dans le canton de Neuchâtel, au printemps dernier, les élections ont amené une majorité « de gauche », au Conseil d'Etat (deux socialistes et un vert) comme au Grand Conseil, présentée comme « un bouleversement majeur » pour le canton. En fait de changement, le budget 2006 présenté en octobre par la nouvelle majorité est une vraie continuité avec la politique menée précédemment. Entretien avec José Sanchez, militant du Syndicat des services publics (SSP) et ancien président de la région Neuchâtel du syndicat.

INTERVIEW: DAVID GYGAX

Le budget 2006 présenté par le nouveau Conseil d'Etat, Jean Studer en tête, est une copie conforme de ceux des années précédentes du point de vue des attaques contre les prestations des services publics et les salariés de la fonction publique. Comment cette nouvelle majorité, qui s'est présentée comme celle « du changement historique », justifie-t-elle cette politique?

José Sanchez - Fondamentalement, c'est parce que le cadre général des politiques budg-

étaires est accepté, et depuis pas mal de temps, par l'ensemble des forces de cette nouvelle majorité, à savoir le Parti socialiste, mais aussi le Parti du travail-POP, les Verts et *solidaritéS* (l'alliance PopEcoSol). Ce cadre, c'est celui qui a été imposé par la droite dans les années 1990, celui du moins d'impôt.

A La Chaux-de-Fonds [...] la gauche a privatisé: les blanchisseries de l'hôpital, l'incinération des ordures, l'épuration des eaux, les Services industriels. Et, sans rire, l'exécutif communal a déclaré La Chaux-de-Fonds « zone hors AGCS »!

Il faut bien comprendre que c'est la défiscalisation massive de ces années-là qui justifie aujourd'hui toutes les coupes. Idem pour le frein à l'endettement, sur lequel il y a eu

consultation populaire au printemps dernier. Le Parti socialiste y était favorable, et il explique aujourd'hui que c'est à cause de ce mécanisme que le gouvernement est contraint d'appliquer cette politique d'austérité. Même dans les choix des secteurs où il coupe, ce gouvernement fait des choix politiques symboliques explicites. Jean Studer a par exemple annoncé que le canton allait économiser un million et demi de francs sur les campagnes de dépistage du cancer du sein. Certainement le fruit d'une coïncidence, le lendemain de cette annonce, la Banque cantonale de Neuchâtel disait qu'elle allait financer elle-même ce programme et recevait du même coup les remerciements du Conseil d'Etat. L'abandon de tâches de santé publique au profit d'un financement privé n'est pas particulièrement identifiable comme étant une mesure « de gauche »...

Du point de vue syndical, évidemment, le fait que ce gouvernement soit identifié comme étant « de gauche » est un obstacle à la construction de mobilisations, de résistances collectives contre les mesures d'austérité. En clair, pour ne prendre là encore qu'un exemple, Jean Studer a été invité à une

assemblée syndicale de la fonction publique et y a détaillé, pendant une heure et demie, les justifications des économies proposées sur le dos des gens qui participaient à cette assemblée... Alors même que cette majorité, comme celles qui l'ont précédée, utilise les salariés de la fonction publique comme une banque qui leur prête de l'argent par des reports salariaux d'une année à l'autre, perpétuellement reconduits. En fait, ce ne sont même plus des prêts, mais carrément des dons. Les rattrapages salariaux ne se feront vraisemblablement jamais.

Dans cette alliance gouvernementale quel rôle jouent les autres composantes de la gauche, PopEcoSol?

Ce sont des gestionnaires au même titre que les autres partis. Leur problème réside principalement dans le grand écart entre les envolées altermondialistes de leurs membres et la réalité de leur gestion quotidienne. Un exemple: à La Chaux-de-Fonds ces dernières

années, la gauche, avec la participation active du POP, a privatisé des services communaux en les transformant en sociétés anonymes: les blanchisseries de l'hôpital (Blanchatel), l'incinération des ordures (CRIDOR SA), l'épuration des eaux, ainsi que les Services industriels de la ville fusionnés avec ceux de la ville du Locle (SIM SA). Et, sans rire, l'exécutif communal a déclaré La Chaux-de-Fonds « zone hors AGCS »! Peut-être parce qu'il ne reste plus grand-chose « d'intéressant » à privatiser... Cas encore plus caricatural, celui de la ville de Neuchâtel, où siège à l'exécutif depuis 1992 un membre du groupe « solidaritéS ». Ce qui le place en position de responsabilité de toutes les mesures d'austérité adoptées contre les salariés de la commune (baisse des salaires, non-remplacement des départs, délais de carence, non-indexation complète du renchérissement, etc.). Bref, ces groupes utilisent l'exécutif comme une « pompe à fric » et une « pompe à électeurs ».

Cette politique génère-t-elle des résistances, sur lesquelles pourrait se construire une autre gauche?

Pour l'instant, le sentiment dominant est bien sûr la déception, dès le moment où beaucoup pensaient que changer de majorité, c'était changer de gouvernement, d'orientation politique. Mais, au fond, le principal sentiment que tout cela provoque est celui de la défaite et de l'isolement. Maintenant, cela ne signifie pas que lorsque le gouvernement décidera de coupes dans les postes de travail, dans la santé, dans la formation, dans l'aide sociale – ce qu'il sera contraint de faire s'il poursuit sa logique politique – il n'y aura pas de mobilisations réelles, qui devront bien déboucher sur des questions comme la répartition des ressources publiques, l'allocation des richesses. Mais, pour l'heure, c'est plutôt un sentiment de résignation et d'attente qui domine.

Un déficit creusé

LES DÉFICITS DU CANTON DE NEUCHÂTEL, EN MILLIONS DE FR.



Les deux réformes fiscales essentielles montrent immédiatement leurs effets: la première intervient en 1989, sur la base d'un projet de droite d'une baisse linéaire de 10 % des impôts, la seconde en 2001-2002 avec une baisse des impôts sur les personnes morales, sur les successions et sur la valeur immobilière. Ces deux mesures donnent naissance à des déficits qui

iront en augmentant, et qui seront accentués par la situation économique (récessions, chômage). Alors qu'à la fin des années 1990 la situation financière et économique s'améliore, la deuxième vague des réformes fiscales vient à nouveau creuser les déficits et légitimer de nouvelles mesures d'austérité.

Assurance maladie : pour une caisse unique et sociale

Le projet de caisse unique et sociale peut être une tête de pont pour une refonte sociale de notre système de santé.

JOËL VARONE

Le 9 décembre 2004, l'initiative populaire « Pour une caisse maladie unique et sociale » était déposée par le Mouvement populaire des familles (MPF) et une quinzaine d'autres organisations. Le comité d'initiative avait récolté plus de 113'000 signatures après une campagne difficile durant laquelle il s'était démené pour trouver au dernier moment le soutien de la gauche institutionnelle. Celle-ci voulait oublier l'échec de son initiative de 2003 demandant l'introduction d'une prime d'assurance maladie pondérée en fonction du revenu¹.

Unique, publique et sociale

Son but : sortir du système actuel de concurrence encadrée entre les caisses maladies privées et créer une caisse unique contrôlée paritairement par les milieux concernés.

L'initiative prévoit ainsi que « le conseil d'administration et le conseil de surveillance de cette caisse comprennent un nombre égal de représentants des pouvoirs publics, des fournisseurs de prestations et des organisations de défense des assurés »².

Toutes les prestations fournies selon le catalogue de base en vigueur au 1^{er} janvier 2003 seraient prises en charge par cette caisse unique. En revanche, le domaine des assurances complémentaires continuerait à être soumis aux règles du marché, donc aux assureurs privés comme actuellement.

Lors de sa constitution, la caisse unique reprendrait les actifs et passifs des assurances privées actuelles pour tout ce qui concerne l'assurance obligatoire des soins. Les réserves et les provisions seront obligatoirement transférées à la caisse unique car ces fonds appartiennent aux assurés et non aux caisses.

L'initiative ne vise toutefois pas seulement à assurer un contrôle démocratique et une transparence dans l'assurance de base à l'aide d'une caisse unique. Elle va plus loin en s'attaquant au caractère fortement antisocial du système actuel. L'initiative tient ainsi à rompre avec la logique de la prime par tête et demande à la Confédération qu'elle « fixe les primes en fonction de la capacité économique des assurés ».

Le Conseil fédéral et les chambres du Parlement fédéral sont ouvertement contre cette initiative. Il en va bien sûr de même pour l'organe faït des assureurs maladie : SantéSuisse. Avec un budget annuel ponctionné sur les primes maladies de près de 30 millions de francs, SantéSuisse joue son avenir contre cette initiative.

Nul doute qu'une fois une date pour la votation fixée, son budget gonflera alors allégrement.

Si la caisse unique et sociale devait passer en votation, ce serait un revers terrible non seulement pour SantéSuisse qui disparaîtrait, mais aussi et surtout pour l'ensemble de la bourgeoisie suisse qui jusqu'à présent a réussi à éviter toute conquête sociale majeure tant en matière de droit du travail que d'assurances sociales.

Contre-arguments de SantéSuisse

Pour l'instant, SantéSuisse concentre toute son argumentation sur l'incapacité de l'initiative à résoudre en soi l'augmentation globale des coûts de la santé. « Ce n'est pas le système d'assurance et ses assureurs maladie indépendants qui sont responsables de l'évolution des coûts, mais bel et bien les conditions-cadre actuelles tels l'obligation de contracter, les transferts de coûts des pouvoirs publics vers l'assurance maladie, les surcapacités dans nombre de domaines, les exigences croissantes des assurés, les incitations à une multiplication superflue des actes médicaux. »³

Le vrai problème est moins l'augmentation des coûts de la santé que la répartition actuelle du financement de ces derniers. Pour près des 2/3 des dépenses en matière de santé, il n'existe pratiquement aucun mécanisme de solidarité.

Cependant, SantéSuisse est loin de rester sur une position défensive et veut aligner ses propres remèdes face à l'augmentation des coûts. Ces projets de réforme sont repris en grande partie par le Conseil fédéral et vont dans le sens d'une accentuation des logiques de marché avec une libéralisation accrue de ce secteur. Il en va par exemple ainsi de la levée de l'obligation de contracter pour les assureurs qui pourront ainsi exclure certains médecins ou certains établissements de leurs listes et exercer un contrôle serré sur la relation patient-médecin. La logique marchande guide aussi la volonté de revoir à la baisse le

catalogue des soins remboursés par l'assurance de base ou encore celle d'introduire le financement moniste des hôpitaux par les caisses maladie (cf. *La brèche* N°17).

Le système de concurrence entre les caisses établi par la Loi sur l'assurance maladie (LAMal) montre, dix ans après son introduction, son inefficacité. La concurrence se limite à la chasse aux bons risques et à l'optimisation des gains réalisés grâce au système de compensation de risques. Pour SantéSuisse cependant, le défaut viendrait uniquement du fait qu'il n'y a pas encore assez de marché et de concurrence dans le système !

L'aspect offensif de SantéSuisse quant à sa défense d'un système concurrentiel ne peut se comprendre autrement que par l'enjeu que représente cette votation pour la bourgeoisie suisse. Après l'échec de la libéralisation du marché de l'électricité, cette dernière se doit de mener une forte campagne idéologique afin de défendre ses positions, de défendre la liberté d'entreprise au détriment du contrôle démocratique, la légitimité des bénéfices au détriment de la couverture des besoins de la population.

Aussi SantéSuisse met-elle la population en garde contre la « bureaucratie » de la caisse unique. Elle fustige les dangers d'un monopole qui imposerait ses « dikats » aux assurés et aux prestataires de soins qui seraient « mis sous tutelle ». La caisse unique ferait même « exploser les coûts » en désresponsabilisant les assurés qui consulteraient à tout va... Qu'en est-il réellement ?

Les points forts de l'initiative

Avec les hausses annoncées des primes maladies, l'intérêt de la population pour la caisse unique n'a fait que croître. Cet intérêt est accentué par l'inefficacité du système dit de concurrence encadrée. La

concurrence entre les caisses est très faible. Non seulement il y a un phénomène de concentration des caisses (de 1151 en 1945 à 87 actuellement dont une petite dizaine de caisses « mammoth ») qui atténue les différences entre les caisses, mais la population ne change guère volontiers de caisse et a autre chose à faire que de devoir comparer les prix des caisses maladie. Ainsi, le nombre d'assurés changeant de caisse en fin d'année oscille entre 2,5 et 5% du total des assurés. Les assurés au bénéfice d'une assurance complémentaire, surtout s'ils sont âgés, sont aussi peu enclins à changer de caisse.

La caisse unique ne viendra donc pas remplacer un système de concurrence qui fonctionne, au contraire. Elle permettra de mieux planifier les prestations ambulatoires et hospitalières prises en charge par l'assurance de base en offrant une transparence et une lisibilité comptable qui n'existe pas actuellement. Le Tribunal fédéral est allé jusqu'à interdire l'accès aux pièces comptables des caisses à l'Association suisse des assurés en raison du « secret des affaires ». L'opacité des caisses maladie serait alors brisée par une caisse unique sous contrôle des milieux intéressés. Mieux, des économies substantielles pourraient être faites avec une réduction des réserves. Les promoteurs de l'initiative espèrent ainsi pouvoir économiser entre 1 et 2 milliards de francs. Les frais de publicité seraient également réduits à zéro.

Si la caisse unique permet la transparence et un contrôle démocratique sur la planification, la gestion et le financement d'un bien commun comme la santé, le texte de l'initiative entame une autre brèche dans l'actuel système en s'attaquant à la logique anti-sociale des primes par tête. En proposant de pondérer les primes selon la capacité économique des assurés, l'initiative permet de reposer correcte-

ment la problématique de la croissance continue des coûts de la santé.

Coûts et financement

En effet, le vrai problème n'est pas la croissance continue des coûts de la santé, ni même le fait que cette croissance soit plus élevée que celle de notre PIB, mais l'obligation qui nous est faite de dépenser une part toujours plus grande de notre richesse pour notre santé. Cette charge excessive touche surtout la classe moyenne inférieure, celle qui ne bénéficie pas du système d'allègement des primes. Avant de vouloir combattre l'augmentation des coûts de la santé, il convient de se demander si la demande de soins, qui augmente plus vite que le revenu, est le fait d'un dysfonctionnement et d'abus dans le système ou alors l'expression d'un besoin social profond qui reflèterait les conditions de travail et de vie insupportables imposées par le système économique et social néo-libéral. En particulier, il conviendrait de savoir quelle est la part des politiques incessantes de flexibilisation et de précarisation des conditions de travail dans l'évolution des coûts de la santé. Si cette augmentation répond à des demandes croissantes de la part de la population, pourquoi refuser d'accorder plus de richesse à la santé ? Pourquoi, alors que la part des bénéfices non investis n'a cessé de croître par rapport au PIB, serait-il illégitime de penser financer des dépenses accrues dans le domaine de la santé ?

Le vrai problème est moins l'augmentation des coûts de la santé que la répartition actuelle du financement de ces derniers. En effet, le système de santé suisse n'est que très peu solidaire. L'Etat ne participe qu'à hauteur de 18% du total du financement de la santé, alors que les ménages en financent le 64,7%. On s'aperçoit donc que pour près des 2/3 des dépenses en matière de

santé, il n'existe pratiquement aucun mécanisme de solidarité (du moins en fonction des capacités économiques).

Une brèche à élargir

En proposant non seulement une caisse unique, mais aussi une caisse sociale, l'initiative a le grand mérite d'ouvrir une brèche dans l'actuel système de santé et de laisser entrevoir des réformes plus en profondeur, vers un système de santé social répondant aux besoins de la population quel que soit son revenu. Cependant, l'initiative pour une caisse unique et sociale se pose à contre-courant des réformes actuelles (notamment la 2^e révision de la LAMal) et ses propositions ne sauraient se réaliser sans être portées par un mouvement social fort qui puisse non seulement garantir que les modalités de l'initiative seront respectées (notamment le degré de pondération selon la capacité économique), mais qui puisse aussi élargir ses revendications à l'ensemble du système de la santé, en commençant par la défense de l'hôpital public et la remise en cause de la grande pharma privée.

Des comités de soutien à l'initiative devraient voir le jour dans la plupart des villes de Suisse dans les prochains mois, c'est sur eux que pourra se construire une réponse positive à l'insatisfaction de la majorité des assurés. C'est par eux et par eux seuls que l'initiative pourra s'imposer.



Pascal Couchepin est, avec SantéSuisse, le grand metteur en scène de la campagne visant à discréditer l'initiative pour une caisse unique et sociale.

1. Lors de son Assemblée des délégués du 22 juin 2003, le PS suisse renonçait à lancer une initiative populaire pour une caisse unique. Au même moment, le MPF décidait de lancer malgré tout l'initiative « Pour une caisse maladie unique et sociale ». Les PS des cantons romands apportèrent un soutien à cette initiative dans les derniers mois de récolte.

2. Texte de l'initiative introduisant un article 117 al. 3 nouveau (disponible sur www.caisse-unique.ch)

3. SantéSuisse, *Papier de positionnement, Caisse unique*, 20.12.2004

Etats-Unis : mobilisations cont

L'armée des Etats-Unis, embourbée en Irak, a besoin de soldats. Elle redouble d'efforts pour recruter. Dans la jeunesse, la résistance s'organise. Alors que le mouvement antiguerre reprend de la force. **Monique Dols** présente cette réalité pour *La brèche*.



A l'occasion de la Conférence nationale des «counter-recruteurs» à Berkeley les 22 et 23 octobre 2005, une manifestation de protestation contre l'installation par l'armée d'un mur d'escalade durant un festival réunissant des jeunes.

INTERVIEW : PAOLO GILARDI ET CÉCILE PASCHÉ
Monique Dols a vingt-cinq ans et elle est en train de terminer des études en histoire à l'université Columbia de New York. Et elle est membre de l'International Socialist Organization, la principale force socialiste révolutionnaire aux USA. Ce n'est cependant pas pour cela que le *Village Voice*, le principal quotidien alternatif des Etats-Unis lui a consacré presque une page dans son édition du 28 octobre. C'est son statut de fondatrice et de coordinatrice nationale pendant deux ans du réseau Campus Antiair Network et c'est l'ampleur que prend la campagne initiée par ce réseau contre la présence de recruteurs de l'armée dans les lycées et les facultés qui lui ont valu cet intérêt médiatique. *La brèche* s'en est entretenue avec elle.

Durant le week-end des 22 et 23 octobre, plus de 650 représentants d'écoles supérieures et de lycées venant de tout le pays ont pris part à la première conférence nationale du mouvement des counter-recruteurs, les anti-recruteurs. Peut-tu nous expliquer l'origine de ce mouvement? Où est-il implanté? Quelles sont ses formes d'action?

Monique Dols – L'élan qui anime le mouvement contre le recrutement – qui s'est affirmé lors de la conférence de Berkeley dont le titre était «*Sur les lignes de front*» – est politique. C'est remarquable. Malgré le fait que la guerre et l'occupation sont soutenues par les Démocrates et les Républicains, que nous ne sommes proches d'aucune opposition institutionnelle, et que les médias sont désespérément inféodés à l'agenda de Washington, la plupart des gens aux Etats-Unis ont raffermi leur opposition à la guerre et pensent que les troupes doivent quitter l'Irak. Le recrutement pour l'armée n'a jamais été aussi difficile. Nous avons donc des circonstances favorables. Les recruteurs sont plus comme des chasseurs dont les proies sont les plus impressionnables et les plus vulnérables d'entre nous. L'enjeu étant de les convaincre de tuer et d'aller se faire tuer.

Notre bataille contre le recrutement se déroule principalement dans les Hautes écoles publiques et les Universités d'Etat dans les villes. Ce sont ces écoles qui sont ciblées par les recruteurs car elles regroupent ceux qui ont le moins d'options pour leur futur: les jeunes issus de la classe ouvrière et les plus pauvres qui sont de manière écrasante des «non-blancs». Dans des écoles telles que l'Université d'Etat de San Francisco ou celle de New York, les

recruteurs sont omniprésents. La plupart du temps, les étudiants s'organisent pour se confronter directement aux recruteurs présents sur leur campus. Souvent, il s'agit simplement d'une table où est disposée de la documentation contre la guerre ou antimilitariste. C'est efficace car cela entame la confiance des recruteurs et empêche les étudiants de signer leurs listes. La répression est également très fréquente. Nous avons beaucoup de cas où des étudiants ont été agressés, arrêtés ou dont leurs activités ont été entravées. Récemment, à l'Université d'Etat de Kent, Dave Airhart, un vétéran de guerre et membre d'une organisation d'étudiants, a escaladé le mur de grimpes que des recruteurs avaient amené pour alécher des recrues potentielles et il y a suspendu une banderole «*Kent Ohio pour la paix*». Les recruteurs l'ont accosté lorsqu'il est descendu. Son école essaie d'obtenir son renvoi. Nous avons lancé une campagne de soutien qui rencontre un écho important.

Après la suppression du draft, la conscription obligatoire, le gouvernement dispose d'un nombre de militaires fort limité. Sur les 154'000 soldats présents en Irak, presque la moitié sont des membres de la garde nationale, des «week-end soldiers». Quel est le rôle joué par le recrutement dans les écoles face à cette situation?

Bien sûr, il n'y a pas de conscription obligatoire officielle mais il y a ce que nous appelons à l'intérieur de notre mouvement la «conscription obligatoire de la pauvreté». La plupart des jeunes de ce pays font face à un avenir très incertain. L'armée leur est vendue comme une super-perspective d'emploi où ils pourront obtenir un soutien financier pour leur formation. Il faut toujours garder à l'esprit qu'ici les écoles supérieures sont très chères. Mêmes les universités publiques sont horriblement chères. Les recruteurs militaires sont conscients de cela et n'hésitent pas à manipuler et à mentir pour obtenir les informations personnelles de leurs proies. Une fois qu'ils ont le nom et le numéro de téléphone d'un jeune, ils utilisent parfois toute une série de tactiques dégoûtantes et illégales, telles que des menaces de peines de prison ou de renvoi de familles d'immigrés, pour que ces jeunes signent le contrat. Ils peuvent être sans pitié et sans limites.

Ils ont mis en place un système très efficace. Dès le moment où vous entrez à l'école, on vous dit que vous devez respecter les règles et qu'ainsi

vous avancerez dans la vie. Nos livres d'histoire disent que ce sont les riches politiciens qui peuvent faire changer les choses. On nous dit de nous accrocher et que les choses iront mieux. Pendant ce temps, les dépenses dans le secteur social sont toujours plus réduites, les emplois supprimés, les possibilités de formation anéanties alors qu'il y a de plus en plus de prison. Les écoles connaissent toujours la ségrégation et la police terrorise les jeunes de couleur dans les centres urbains. Le message est clair: les jeunes ne valent rien.

Lorsqu'un gentil recruteur souriant vient dans votre école et vous promet le monde, vous promet qu'il vous permettra de vous en sortir, de trouver la stabilité et un emploi, il sait exactement ce qu'il fait. Ce qui est remarquable, c'est que malgré cette réalité sociale le recrutement militaire est au plus bas, surtout parmi les Noirs.

Lors de votre conférence, vous avez adopté un agenda qui prévoit notamment deux échéances de mobilisation particulières, celles du 6 décembre et du 4 mai. Pourquoi?

Le 6 décembre, la Cour suprême va statuer sur la constitutionnalité de l'Amendement Solomon, qui lie le financement des écoles à la présence des recruteurs de l'armée dans les écoles. Pour résumer, le gouvernement menace les écoles de supprimer le financement fédéral si elles n'autorisent pas l'accès aux recruteurs militaires. Dans certains cas, nos écoles se sont cachées derrière cela pour dire qu'elles ne pouvaient rien faire pour empêcher la présence des recruteurs militaires. Ce 6 décembre, le «Campus Antiwar Network» (CAN) a appelé à des actions contre les recruteurs militaires et les stands de recrutement dans tout le pays.

Le 4 mai 2006, nous organiserons des actions dans les écoles de tout le pays pour commémorer les massacres de Kent State et Jackson State, qui se sont produits à deux semaines d'intervalle après l'annonce de l'intensification de la campagne américaine au Cambodge en mai 1970. Si la répression de notre mouvement contre le recrutement militaire est de plus en plus dure aujourd'hui, nous pensons qu'il est important de rappeler la mémoire des morts des précédentes générations de militants. En même temps, nous envoyons un message à notre administration: nous ne resterons pas silencieux face à la criminalisation de notre mouvement.

Il y a bientôt trois ans, lors du déclenchement de la guerre en Irak, les lycéens et les étudiants avaient mis en

avant le mot d'ordre «College not Combat». Vous faisiez de la sorte le lien entre la guerre militaire menée en Irak et la guerre sociale domestique. Qu'en est-il de ce lien, notamment après Katrina?

Lors de la manifestation du 24 septembre à New York District et San Francisco, où la présence des jeunes était impressionnante, le slogan était «*College not Combat! Relief not War!*» (On veut une formation, pas de combat! On veut des secours et pas la guerre!). Les priorités internes et internationales de notre gouvernement sont intimement liées. On ne peut simplement pas avoir des écoles financées et un budget militaire astronomique. On ne peut pas avoir des digues renforcées et des secours en cas de catastrophe qui soient bien organisés tant que des millions de dollars sont dépensés pour entretenir des bases militaires autour du monde. Ces deux choses ne peuvent pas coexister. Le masque de la prospérité et de l'égalité a été arraché du visage de l'Amérique politique par l'ouragan Katrina. Et c'est le visage horrible du racisme et de la pauvreté de millions de personnes qui a été dévoilé au monde.

Katrina a changé de manière irréversible le visage de la politique américaine et il a ramené la question du coût humain de la guerre d'une manière que personne n'aurait imaginée. Martin Luther King avait observé, lors de la révolte urbaine de mars 1968, que «*les bombes du Vietnam exposent à la maison*». L'ouragan Katrina a révélé que ces paroles étaient toujours d'actualité.

L'un des thèmes centraux de votre conférence a été la défense des militaires qui ont refusé d'aller combattre en Irak et en Afghanistan. C'est un phénomène peu connu en Europe: quelle est l'ampleur de ce mouvement de résistance? S'agit-il de cas isolés ou bien d'un phénomène plus profond?

Ce sont à la fois des cas isolés et un phénomène plus profond. Les facteurs qui ont redonné du courage à la majorité du mouvement antiguerre sont les mêmes que ceux qui poussent les soldats opposés à la guerre à s'affirmer. Les conséquences sont, pour eux, évidemment bien plus dures puisque l'armée n'est pas exactement une institution démocratique. Ils n'ont pas la liberté de parole et doivent faire face à une répression très dure. Les cas les plus connus sont ceux de Camilo Mejia, Kevin Benderman et Pablo Paredes. Il y en a d'autres dont nous ne connaissons pas les noms, mais ils existent! Les cas publics de Camilo, Kevin et Pablo vont certainement en inspirer d'autres.

Il n'y a pas de conscription obligatoire officielle mais il y a ce que nous appelons la «conscription obligatoire de la pauvreté». L'armée est vendue aux jeunes comme une super-perspective d'emploi où ils pourront obtenir un soutien financier pour leur formation.

Le cas que je connais le mieux est celui de Pablo, car j'ai participé à la campagne de soutien. Il a refusé d'embarquer pour le Golfe et en a fait un défi public. Avec les gens qui le soutiennent, il a lancé une campagne impressionnante pour sa défense qui a permis d'utiliser son propre procès comme une tribune pour le procès de l'intervention américaine en Irak. Alors que l'armée voulait le condamner et le mettre hors d'état de nuire pour un bon moment, Pablo est sorti libre de son procès. Il n'a pas fait un seul jour en prison.

Entre le recrutement de l'armée

Qu'est-ce qui conduit ces militaires à refuser de combattre en Irak?

La plupart du temps, ce qui pousse les soldats à se révolter est leur propre expérience ainsi que leur vision politique. Ils voient la réalité derrière les mensonges de démocratie et d'humanitarisme du discours militaire. Ils font l'expérience et participent au massacre de civils. Ils se rendent compte que la présence américaine est haïe par les Irakiens. Ils savent que les vétérans ont été utilisés puis abandonnés par le gouvernement. Ils voient que les hôpitaux et les rentes pour les vétérans sont supprimés alors qu'il y a de plus en plus de soldats blessés physiquement et psychologiquement. Ils ne sont pas différents de la majorité des opposants à la guerre malgré les mensonges qu'on leur fait ingurgiter durant leur entraînement de base.

Le seuil du 2000^e soldat étasunien mort en Irak est franchi. Le nombre de blessés est volontairement minimisé par le gouvernement, mais il est important. En quoi ces faits jouent-ils dans la diminution du consensus en faveur de la guerre?

Cela joue un rôle important. Il faut se rappeler les mensonges que le gouvernement a racontés pour pouvoir entrer en guerre. Le gouvernement fait tout son possible pour faire passer la guerre comme un phénomène lointain et stérile qui se déroule au loin. Le fait que 2000 soldats Américains sont morts en Irak ramène la guerre à la maison et met en évidence la fausse promesse que les Américains seraient accueillis en Irak avec des fleurs et des bonbons. Cela pousse les Américains à se demander, comme l'a fait Cindy Sheehan en août dernier: «Pourquoi mon fils, mon frère ou mon ami est-il mort pour un mensonge?». Lorsque Cindy Sheehan a campé devant le ranch de vacances d'un George W. Bush reclus, elle a parlé pour des milliers d'autres et elle a redonné une impulsion au mouvement antiguerre.

Le cap des 2000 soldats morts force également les gens à se confronter à la question de la résistance irakienne. On nous a raconté que les Irakiens voulaient être libérés par les Etats-Unis. Le fait qu'ils résistent contre la présence américaine avec une telle détermination force les Américains à reconsidérer cette position. Cela peut évoluer dans deux directions: celle du racisme et de la déshumanisation de l'«ennemi» ou celle de la solidarité et de la communauté. Certains soldats et leurs familles répondent à cela que les Irakiens sont des sous-humains qui ne comprennent pas le bien que nous faisons pour eux. Mais d'autres répondent qu'ils résisteraient aussi si leur ville était ainsi attaquée. Notre rôle est de construire cette réponse antiraciste qui contrecarre le patriotisme malsain et le chauvinisme de Washington.

Après une année 2004 marquée par le recul, le mouvement antiguerre reprend le dessus. Comment expliquer cela?

Il faut avoir à l'esprit que les conditions de vie de la classe ouvrière des Etats-Unis se sont dégradées ces 30 dernières années. Les années 60 ont été une période d'expansion économique, alors qu'aujourd'hui c'est le contraire. L'accès à l'université s'élargissait, alors qu'aujourd'hui il se restreint. Dans les années 60, il avait fallu des années pour mettre en évidence les mensonges du gouvernement. Aujourd'hui il est communément admis que le gouvernement est malhonnête. Aujourd'hui, colère et ressentiment bouillent sous la surface de la société américaine. Cela n'a pas toujours été une expression organisée, comme en Europe où les syndicats ou les partis ouvriers sont plus forts. C'est pour cela qu'aux Etats-Unis la colère a tendance à exploser.

La réémersion récente du mouvement antiguerre est liée à ce mécontentement enfoui et à l'expérience de l'ouragan Katrina. Je crois que nous assistons à une accélération des événements, ce qui pourrait être explosif dans un futur proche. Ce qui se passe actuellement en France ou la réponse militante à la visite de Bush en Argentine sont, selon moi, le signe que cette explosion peut avoir des proportions internationales.

L'un des délégués à votre conférence faisait remarquer que le «Campus Antiwar Network» pourrait, par le biais de la campagne contre le recrutement dans les écoles, jouer un rôle décisif dans la revitalisation du mouvement contre la guerre. Qu'en penses-tu?

Campus Antiwar Network est un réseau antiguerre de base qui essaie de réunir divers mouvements de résistance des étudiants. Nous avons dû traverser la période récente où le mouvement antiguerre a été happé par l'aile démocrate favorable à la guerre. Nous en sommes ressortis avec plus de conviction et de clarté dans nos idées. Nous avons cherché un secteur dans lequel l'impact du mouvement puisse être direct. La plupart des gens font l'expérience qu'ils n'ont pas de

prise immédiate sur leur vie, alors sur une occupation extrêmement violente qui se passe à des milliers de kilomètres... Le mouvement contre le recrutement militaire nous donne quelque chose de tangible et de concret à faire pour miner l'armée. Avec cela, nous gagnons aussi du crédit envers nos camarades de classe.

J'ai été membre du comité de coordination du Campus Antiwar Network pendant deux ans et je suis triste de ne plus y être. Mais j'ai bientôt terminé mes études et j'ai l'impression que le travail que nous avons fait pendant 3 ans est en train de payer. Je suis impressionnée par ces nouveaux étudiants qui s'opposent avec courage aux recruteurs militaires. Ils s'attaquent à l'armée la plus puissante et la plus dangereuse au monde, et certains se sont déjà fait passer à tabac pour cela. A l'heure actuelle, le rôle du Campus Antiwar

Network est d'assurer un soutien aux étudiants et aux militaires qui se révoltent. Le but de la répression est de nous faire perdre confiance et résolution. Mais nous avons plusieurs campagnes de solidarité pour soutenir des étudiants qui doivent faire face à cette répression. Et si nous en sortons renforcés, je pense que nous serons sur la bonne voie pour reconstruire un mouvement antiguerre de masse. J'ai confiance en la capacité des étudiants les plus jeunes à mener notre mouvement vers une nouvelle dimension, grâce à leurs compétences, à leur engagement et à leur sens effronté de l'outrage.

CAMPUS ANTIWAR NETWORK

Pour des informations:
<http://www.campusantiwar.net>

Crise politique aux USA

PAOLO GILARDI

C'est poliment mais fermement que Michael Bloomberg, maire républicain de New York, a refusé, durant la campagne en vue de sa propre réélection, le soutien que lui offrait le président George W. Bush. L'anecdote en dit long sur la popularité du président. Alors que d'après les sondages elle n'a jamais été si basse – selon CNN et USA Today elle était de 44% à la mi-octobre –, la presse n'hésite plus à évoquer l'hypothèse d'un nouveau Watergate¹.

Des signes de crise au sommet

Les signes d'une crise de direction politique se sont succédés au cours des dernières semaines. Il y a eu d'abord l'humiliation infligée à Bush par l'aile droite du parti républicain qui a fait échouer l'élection à la Cour suprême de la candidate du président, Harriet Miers, accusée d'être trop libérale en matière d'avortement. L'explosion de la discipline de parti avait à cette occasion été la démonstration de la perte de contrôle de Bush sur le Parti républicain.

Le mouvement contre la guerre joue un rôle particulièrement important: il est à la jonction entre la politique de guerre impérialiste et celle de guerre aux pauvres. La gestion catastrophique des cyclones a mis à nu ce lien.

Il y a eu ensuite l'adoption par le Sénat de l'amendement proposé par le sénateur McCain. Ce dernier, héros national, ancien prisonnier de guerre au Vietnam et jadis candidat à la candidature républicaine à la présidence, avait proposé, devant le tollé suscité par les conditions de détention à Guantanamo, un amendement limitant la marge de manœuvre de la CIA en matière d'interrogatoires clandestins. Fortement combattu par le Pentagone et par des interventions directes du vice-président Cheney et du ministre de la guerre Rumsfeld, l'amendement a été adopté par 90 voix contre 9. La dénonciation du rôle joué par le conseiller présidentiel Carl Rove dans la validation – contre l'avis de la CIA – des «preuves» de l'achat d'uranium par Saddam Hussein fournies par les services italiens approfondit la crise. Rove lui-même fait désormais l'objet d'une enquête pénale.

Morts au nom du mensonge

En effet, ces preuves ont été fabriquées de toutes pièces, dès décembre 2001, grâce à la collaboration de ce que le journaliste Gary Leupp appelle – par référence à la théorie des rogues states, des Etats voyous – une «vraie galerie de voyous» (Counterpunch, 1.11.05). Parmi ceux-ci: l'ex-premier ministre fan- toche et escroc Ahmed Chalabi, Michael Ledeen, éditeur néoconservateur, ex-employé du Pentagone et membre du Conseil de sécurité nationale ou encore le ministre de la défense italien, membre fondateur de Forza Italia – et coisant de l'ultra conservatrice Heritage Foundation² –, Antonio Martino. Ces «preuves» furent utilisées par Bush dans son discours du 22 février 2003 pour prouver la capacité du régime irakien de «menacer la paix dans la région en moins de 45 minutes».

Les révélations qui se succèdent à ce propos ne font que confirmer, au moment où le seuil des 2000 soldats morts en Irak est franchi, la question que Cindy Sheehan aurait voulu poser à Bush lors du siège de son ranch durant l'été: «Pourquoi mon fils est-il mort? Pourquoi ses frères et amis vont-ils mourir? A cause d'un mensonge!». Et des milliers d'autres – les sources officielles quant à leur nombre sont fort discrètes – d'ajouter «et pourquoi dois-je vivre mutilé, irradié, tout le reste de ma vie? A cause d'un mensonge!».

L'affaire Plame vient enfin couronner le tout. C'est dans un esprit de vengeance contre l'ancien ambassadeur Joe Wilson coupable de ne pas croire à ces «preuves» que le chef du cabinet du vice-président Cheney, Lewis «Scooter» Libby a volontairement divulgué à la presse la fonction d'agent de la CIA assumée par l'épouse de Wilson, Valerie Plame. Dans un pays en guerre, une telle mise en péril de la sécurité d'un agent secret a profondément choqué l'opinion car il s'agit, ni plus ni moins, de haute trahison. C'est de «parjure» que Libby, par ailleurs ancien avocat du financier «zougois» Marc Rich, a été inculpé sans que l'administration puisse intervenir à temps pour le sauver.

Une crise bien plus ample

Ce sont les cercles les plus proches du gouvernement qui se trouvent dans l'œil du cyclone. Cette crise n'est pourtant pas qu'institutionnelle. Elle s'inscrit dans un cadre plus ample que résume le rédacteur en chef de Counterpunch³, Alexander Cockburn. «En Irak, écrit-il, la guerre est un désastre et ici, chez nous, elle est de plus en plus impopulaire. Les cyclones ont balayé tout ce qui pouvait subsister comme réserves sur l'incompétence de ce président et de ses petits copains. L'économie est rachitique et une fin du boom de la construction est en train de se profiler. Le fait que le chef de la réserve fédérale, Alan Greenspan, se retire est tout un symbole: il s'en va avant que tout s'effondre» (29-30.10.2005).

Dans ce contexte, le mouvement contre la guerre joue un rôle particulièrement important: il est à la jonction entre la politique de guerre impérialiste et celle de guerre aux pauvres. La gestion catastrophique des cyclones a mis à nu ce lien. L'intégration au Département de la défense de l'agence pour la protection face aux catastrophes naturelles, avec la diminution de moitié de ses moyens financiers, en est une illustration. Le fait que l'essentiel des moyens amphibies de la Louisiana se trouvait en Irak au moment de Katrina en est une autre.

De plus, confronté à une vraie crise des vocations pour l'armée professionnelle engagée en Irak, le gouvernement a largement eu recours à la Garde nationale. Ces soldats volontaires, surnommés week-end soldiers, ont jusqu'ici joué un rôle de force d'intervention domestique en cas de catastrophes. En mai déjà, le gouverneur du Montana tirait la sonnette d'alarme: avec plus de la moitié des effectifs de «sa» garde nationale détachés en Irak, il rejetait par avance toute la responsabilité sur le gouvernement s'il devait ne pas réussir à maîtriser les feux de forêts qui frappent chaque année la région. D'autres gouverneurs ont par la suite donné de la voix dans ce même sens.

Plus de troupes en Irak?

Or, le 6 octobre, Bush affirmait à propos de l'Irak que «région après région, ville après ville, nous allons

mener des opérations offensives destinées à les nettoyer de la présence de l'ennemi» (New York Times, 7.10.2005). Mais, avec 154'000 hommes sur place dont la moitié issus de la garde nationale, qui ne sont pas formés au combat contre-insurrectionnel – ce programme est difficilement réalisable. En effet, le «nettoyage» de chacune des 80 villes de plus de 6'000 habitants que compte l'Irak nécessiterait, d'après les militaires, au moins 2'000 hommes formés qui devraient rester sur place une fois le «nettoyage» réalisé. C'est le sens de l'intense campagne de recrutement menée dans les écoles et qui rencontre une vive résistance de la part des jeunes. (cf. l'interview de M. Dols ci-contre).

Le renforcement de la présence étasunienne en Irak est par ailleurs aussi revendiqué par les principales personnalités du Parti démocrate, à commencer par la future présidentielle Hillary Clinton. Ce positionnement, partagé par tout l'establishment démocrate, met enfin un terme aux errances d'une partie du mouvement contre la guerre qui avait cru en 2004 trouver un raccourci, celui résumé par le slogan «anybody but Bush», «quiconque d'autre, mais pas Bush», en soutenant l'autre candidat pro-guerre, John Kerry.

Une chance pour une gauche... de gauche?

C'est une situation qui constitue une chance non seulement pour le mouvement contre la guerre mais pour la refondation d'une gauche indépendante aux Etats-Unis. Car il y a aujourd'hui une différence fondamentale avec le Watergate. En 1974, la démission de Nixon n'avait pas entraîné un discrédit fondamental de tout l'establishment. A l'époque, le Parti démocrate était apparu comme une alternative puisque son candidat, George McGovern s'était clairement engagé contre la guerre au Vietnam. L'impeachment de Nixon avait même rehaussé l'estime pour les institutions, en particulier le Congrès et le Sénat. Quant à l'inspiration de la politique de Nixon, Henri Kissinger, il n'avait été que très peu éclaboussé...

Il en va autrement aujourd'hui: la méfiance populaire n'est pas seulement dirigée contre la présidence ou la majorité républicaine: elle s'étend aussi au Parti démocrate.

A titre d'exemple, à la mi-octobre, 100'000 familles de personnes âgées ont été déclarées techniquement «en faillite» en vertu d'une nouvelle loi sur le crédit. Pour la moitié d'entre elles, les dettes contractées par ces familles l'étaient pour couvrir des frais de santé. Imposée par les banques et les compagnies de cartes de crédit, la nouvelle loi n'a pu passer la rampe des deux Chambres qu'avec le soutien actif des démocrates. Anybody but Bush?

1. Suite à des opérations d'espionnage menées contre le quartier général électoral du Parti démocrate, le président républicain Nixon avait été accusé d'entrave à la justice et de co-conspiration. Il a démissionné en juillet 1974. Le siège électoral du Parti démocrate se trouvant dans l'immeuble Watergate, les scandales politiques successifs ont gardé la désinence «gate» comme dans le cas de l'Irangate ou actuellement du Plamegate.

2. Think tank conservateur fondé en 1973 dont le «but est la promotion de politiques conservatrices basées sur les principes de la libre entreprise, de la limitation de l'intervention du gouvernement, de la liberté individuelle, des valeurs traditionnelles américaines et d'une puissante défense nationale» (<http://heritage.org>).

3. <http://www.counterpunch.org>

BRÈVES

Travail
«normalement»
inhumain et mortel

Lundi 7 novembre 2005, six ouvriers travaillant à la construction d'un pont sur l'autoroute de la Méditerranée en Espagne – dans la région de Grenade – sont morts, suite à un accident. Le Ministre du travail déclarait, un jour après, que cet accident mortel était dû à «l'usure du matériel» utilisé. Selon les dernières statistiques européennes (Eurostat) disponibles – 2002 – sur 100'000 travailleurs-euses, 6 728 sont victimes d'un accident en Espagne et 4,3 (9 au Portugal) subissent un accident mortel.

Les six ouvriers décédés étaient jeunes. Cinq avaient moins de 35 ans. Comme c'est la norme quasiment généralisée: ils travaillaient en tant qu'employés d'une entreprise sous-traitante.

Les deux syndicats (UGT et Commissions ouvrières) ont indiqué dans un communiqué que la large majorité des accidents se produisaient au sein de ce type d'entreprise et parmi cette couche de travailleurs.

En effet, les grandes firmes externalisent les travaux les plus dangereux. La sous-traitance permet de «diluer la responsabilité aussi bien lorsqu'il s'agit d'exiger l'application de certaines normes [de sécurité] sur le lieu de travail, que lorsqu'il faut déterminer les responsables de l'accident».

Juan Martín Terradillos, professeur de droit du travail auprès de l'Université de Cadix – spécialisé sur les questions ayant trait aux accidents du travail – souligne que «le nombre élevé d'accidents est lié au fait que le travailleur temporaire se trouve sans défense; que les journées de travail sont extrêmement fatigantes et, en un mot, que les conditions de travail sont inhumaines.» (El País, 9.11.2005).

Selon le même quotidien, de nombreux ouvriers travaillant sur l'autoroute de la Méditerranée ont déclaré travailler de 14 à 16 heures par jour.

Si les normes de sécurité ne sont pas respectées, la prolongation de la durée journalière du travail devient de plus en plus la norme, simultanément à l'intensification du travail.

Etats-Unis : croissance
et inégalités

Pour la quatrième année consécutive, le nombre de personnes ne disposant d'aucune couverture maladie a augmenté aux Etats-Unis. En 2004, 45,8 millions de personnes (15,7% de la population) étaient dans cette situation, 800'000 de plus qu'en 2003 (Financial Times, 31.8.2005). En 1980, il y avait moins de 25 millions de personnes sans couverture maladie. Il n'existe pas d'assurance maladie obligatoire aux Etats-Unis.

Traditionnellement, les grandes entreprises assuraient cette couverture. Elles sont un nombre croissant à couper massivement dans ces prestations, à transférer leur financement sur le dos des salariés, voire à les supprimer. Au nom de l'explosion des coûts de la santé et des contraintes de la compétitivité (cf. en p. 9 l'exemple de Delphi).

Toujours en 2004, le nombre de personnes officiellement pauvres aux Etats-Unis a augmenté de 1,1 million en 2004, pour atteindre 37 millions de personnes (12,7% de la population). Le seuil officiel de pauvreté est de 18'720 dollars par an pour une famille de 4 personnes; sa valeur réelle n'a cessé de baisser depuis les années 70.

Quant au salaire médian (qui divise l'ensemble des salaires en deux groupes égaux en nombre: l'un inférieur à ce seuil, l'autre supérieur), il était en 2004 de 44'400 \$, soit 1'700 de moins qu'en 2000.

Ces données illustrent la situation sociale aux Etats-Unis après 3 années officielles... de croissance économique. Le plan imposé à Delphi (cf. p. 9) annonce une nouvelle vague d'attaques contre les couches de salariés-e-s non encore précarisées. Son impact social destructeur est à venir.

Australie : droit du
travail balayé

Le gouvernement australien du conservateur Howard – allié étroit de Bush dans la guerre en Irak – a lancé une attaque contre le droit du travail. L'enjeu est de «transférer la réglementation des rapports de travail du niveau collectif au niveau individuel» (NZZ, 14.10.2005). Selon Howard, le système actuel est «trop compliqué et trop peu flexible». Un air connu. Le but est de permettre que les salaires et les conditions de travail soient déterminés directement entre l'employeur et le salarié individuel. Les syndicats perdraient l'essentiel de leurs prérogatives dans la définition de règles collectives. Le gouvernement veut notamment permettre que les droits actuels aux vacances, jours fériés ou congés maternité puissent être «échangés» contre des augmentations de salaire. On devine l'impact à long terme de tels «échanges» sur l'existence même de ces droits.

Etats-Unis :
sports et résistance

Cette image, nous l'avons tous en tête. Deux athlètes noirs américains levant au ciel leurs poings gantés de noir sur le podium des JO de Mexico en 1968: Tommie Smith et John Carlos, vainqueur et troisième du 200 mètres. Si l'image de ce geste a résisté au temps, le combat qui en a été à l'origine est victime de notre amnésie.



Jeux olympiques de Mexico, 1968. Podium du 200 mètres.

L'ouragan Katrina a agi comme un rappel dramatique. 140 ans après l'abolition de l'esclavage, les conditions de vie de la population noire du Sud des Etats-Unis sont toujours marquées par la pauvreté et les discriminations. Dans les écoles, la ségrégation est toujours aussi forte, si ce n'est plus qu'avant l'abolition des lois ségrégationnistes. Un mouvement antiraciste d'émancipation est plus que jamais nécessaire. Son absence permet aux autorités américaines de piller jusqu'aux symboles de cette lutte. Une appropriation du passé qui sert bien évidemment à la domestication des révoltes légitimes du présent. Les honneurs rendus à la «mère du mouvement des droits civiques», Rosa Parks, décédée le mois dernier, en est l'exemple le plus récent. En 1955, cette femme noire refuse de céder sa place à un blanc dans un bus de Montgomery (Alabama). Son refus agit comme un déclencheur du mouvement des droits civiques aux Etats-Unis. Alors que ce geste lui avait valu la prison, le gouvernement américain lui a rendu un hommage sans précédent: sa dépouille a été exposée dans la rotonde du Capitole (jamais une femme n'avait reçu pareil honneur). George Bush et sa femme se sont agenouillés devant son cercueil, les drapeaux ont été mis en berne.

DAVE ZIRIN

La trépidation devrait être notre première réaction lorsqu'on apprend que des héros militants radicaux viennent d'être immortalisés dans une pause d'une nostalgie pacifiste. Pourtant, notre première réaction est plutôt la crainte. Regardez l'expression désabusée que l'US Postal service a collée à un Malcolm X rendu inoffensif...

Rosa Parks n'est pas un cas isolé. Malcolm X a son timbre. Même les vivants n'y échappent pas. Depuis le début des années 1980, le boxeur Muhammad Ali, qui incarnait la combativité de ce mouvement d'émancipation, a été exproprié, la maladie aidant, de tout ce pourquoi il était devenu ce symbole: exhibé à la Maison-Blanche lui qui avait changé son nom pour marquer sa liberté, balbutiant un support à la première invasion américaine de l'Irak lui qui avait refusé de servir au Vietnam, allumant la Flamme olympique lui qui n'avait jamais hésité à mettre en jeu sa carrière pour continuer à lutter.

Depuis quelques semaines, Tommie Smith et John Carlos ont leur statue dans les jardins de l'Université d'Etat de San José, où ils étaient étudiants. Nouveau pillage de l'histoire? Au contraire. Cette statue semble bien plus un hommage vivant à la lutte pour l'égalité. Nous publions ci-dessous l'éditorial rédigé à cette occasion par Dave Zirin, éditorialiste sportif de la gauche radicale américaine, auteur du livre «What's my Name, Fool? Sports and Resistance in the United States», Haymarket-books, 2005. Dave Zirin anime le site internet www.edgeofsports.com. (Cécile Pasche)

Cette crainte s'est réveillée lorsque j'ai appris que l'Université d'Etat de San Jose avait érigé une statue en hommage à deux de ses anciens étudiants, Tommie Smith et John Carlos. Une structure de 6 mètres de haut qui commémore leur célèbre salut ganté de noir aux Jeux Olympiques de Mexico en 1968. L'équivalent sportif du mausolée de Lénine?

Quand on ne peut pas effacer l'histoire radicale, on l'embaume.

Cette crainte n'est pas sans fondement. Ce moment a été consommé et régurgité sans fin par le monde du business sportif. Mais ce processus s'est développé sans discussion sérieuse sur ces deux hommes, sur les idées à l'origine de leur geste et sur le prix qu'ils ont dû payer.

C'est avec soulagement que j'ai constaté que cette statue rend justice à Smith et Carlos. C'est une œuvre d'art et un véritable hommage à deux athlètes qui ont fait l'histoire. Le mérite en revient à l'artiste, Rigo23, dont la décision la plus importante a été de laisser intacte le symbolisme radical et peu discuté du geste de Smith et Carlos. La statue les représente comme en 1968, portant un foulard autour du cou pour dénoncer les lynchages. Ils sont pieds nus pour protester contre la pauvreté. Rigo23 a aussi reproduit le survêtement olympique que Carlos avait sciemment laissé ouvert, entorse choquante à l'étiquette. Comme me l'a confié Carlos: «Je représentais les ouvriers d'équipe, les cols bleus, les opprimés. C'est pour cela que mon survêtement était ouvert. Pour ceux dont la contribution à la société est si importante, mais qui ne sont jamais reconnus.»

L'aspect le plus discutable de la statue est que le médaillé d'argent, l'Australien Peter Norman, a été laissé de côté. Norman, loin d'avoir joué un rôle passif en 1968, portait un badge de solidarité sur son survêtement olympique afin que le monde sache de quel côté il se rangeait.

Mais Rigo23 a pris cette décision, passant outre les objections initiales de John Carlos, afin que quiconque puisse monter sur le podium avec Smith et Carlos, se faire photographier ou faire un discours. Norman, qui a participé à l'inauguration de la statue, a soutenu ce choix comprenant que le but de l'édifice était moins de momifier le passé que d'inspirer le futur. «J'aime cette idée», a déclaré Norman. «N'importe qui peut monter sur ce podium et s'y tenir debout pour quelque chose auquel il croit. Je pense que c'est ce qui est important.»

La raison pour laquelle cette statue est si différente des verres à l'effigie de Martin Luther King ou des tapis à souris à l'effigie de Ghandi est qu'elle n'est pas le résultat de l'inspiration du Conseil de l'Université mais de celle d'un groupe d'étudiants qui a lutté pour que leur école rende hommage à deux de ses anciens étudiants qui ont incarné le défi

d'une génération.

L'inauguration de la statue n'a pas été simplement une célébration de l'art mais un souvenir dur-amer de ce que Smith et Carlos ont subi en revenant aux Etats-Unis après les JO: privés de leurs médailles et exclus des JO. Smith se rappelle: «Le ridicule était grandiose, mais tout cela a eu des conséquences bien au-delà de nous. Cela a touché nos enfants, nos frères et nos parents. Ma mère est morte d'une crise cardiaque en 1970 suite aux pressions subies. Des fermiers lui envoyaient des rats morts et du fumier à cause de moi. Mes frères, à l'Université, ont été exclus de l'équipe de football [américain], mon frère en Oregon s'est vu supprimer la bourse qu'il avait reçue pour étudier. Tout cela ne se serait pas produit si j'avais tourné le dos aux atrocités.»

Carlos partage cette expérience: «Ma famille a énormément subi. Elle a en a été détruite, ce qui a percé mon armure. Mais on ne peut pas regretter un acte dont on sait, au plus profond de soi, qu'il était juste.»

Peter Norman fait le lien entre ce geste et l'actualité: «Il y a souvent une confusion sur la signification de ces poings levés. C'était la lutte pour les droits civiques et l'égalité... C'est toujours un combat d'actualité et il le sera encore à Pékin aux JO de 2008. Nous devons faire attention à ne pas perdre cela de vue. Nous devons faire en sorte qu'il y ait également un témoignage de cela à Pékin. Ce n'est plus notre rôle d'aller sur le devant de la scène, nous ne sommes pas les leaders d'aujourd'hui mais il en existe avec les mêmes idées et la même force.»

Et Tommie Smith de conclure, fier du passé mais avec une compréhension des défis du futur: «Je ne me sens pas blanchi. Me sentir blanchi voudrait dire que j'ai fait quelque chose de mal. Je n'ai rien fait de mal. J'ai juste assumé une responsabilité. Nous devons nous faire le porte-parole de personnes qui ont fait beaucoup plus que ce que nous avons fait mais qui n'étaient pas visibles, des personnes qui ont souffert bien avant que je monte sur le podium. Nous sommes vus comme des héros par certains, mais nous nous battons toujours pour l'égalité.»

Aujourd'hui plus que jamais, dans le sillage de l'ouragan Katrina, nous avons besoin de l'histoire de nos combats antiracistes, de nos héros et de lever nos poings.

Etats-Unis: Delphi, un nouveau laboratoire d'une politique anti-ouvrière

Le plus grand équipementier automobile des Etats-Unis, et le second à l'échelle mondiale, met en faillite... les syndicats.



Dans le sillage du personnel de Delphi, c'est tout le personnel syndiqué de l'industrie automobile américaine qui fait face à une attaque brutale, visant en particulier sa couverture maladie et ses retraites.

CHARLES-ANDRÉ UDRY

Depuis le début octobre 2005, aux Etats-Unis, s'accélère un assaut contre un des derniers bastions syndicaux du privé: celui des entreprises automobiles américaines. Un véritable cas d'école. Dans une branche marquée par une surproduction d'ampleur (trop de capacités productives et/ou d'usines), le Capital redéfinit, avec violence, ses rapports au Travail. Il le fait dans un contexte d'organisation mondialisée d'une production. Ce bouleversement survient dans le sillage des ravages infligés dans la sidérurgie et dans les compagnies aériennes, entre autres. Il symbolise, de même, l'aboutissement d'une politique d'appareils syndicaux – celle des «concessions pour sauver des emplois» – qui vont encore perdre de nombreux membres, même si la survie matérielle de leur hiérarchie est assurée.

Laminer les contrats

Le 8 octobre 2005, le premier équipementier d'automobiles américain, Delphi, se met en faillite. Son nouveau patron, en place depuis juillet, Robert S. «Steve» Miller déclare: «Delphi est simplement un point de combustion, un cas qui fera jurisprudence pour l'ensemble des orientations économiques et sociales qui vont au-devant d'une collision dans notre pays [Etats-Unis] et de tous côtés sur la terre.»

Delphi a été créée en 1995, comme une division séparée de General Motors (GM). Elle est introduite en Bourse en mai 1999. GM l'a détachée en vue de réduire les coûts d'acquisition des composants pour ses véhicules, soit en exerçant une pression plus efficace sur les prix de livraison, soit en pouvant passer des accords avec d'autres équipementiers, ce qui plaçait Delphi sous la contrainte de la concurrence. Ford a fait de même en créant une nouvelle société, Visteon. Chrysler les avait précédés.

Toutefois, Delphi avait gardé, pour l'essentiel, les

contrats de travail passés antérieurement avec le principal syndicat de GM: l'United Automobile Workers (UAW). Ces contrats constituent une des cibles sur laquelle tire la nouvelle direction. Les salaires horaires ou mensuels et les «avantages sociaux» – fonds de pension et couverture santé, des actifs et des retraités – sont au centre de l'offensive.

Delphi emploie 185'000 travailleurs et travailleuses à l'échelle mondiale. Aux Etats-Unis et au Canada on en compte 50'600, dont 34'750 sont payés à l'heure et les 15'850 restants sont mensualisés; l'UAW en organise 24'000.

Delphi occupe quelques 70'000 travailleurs au Mexique; mais la firme a déjà fermé des usines et licencié quelque 8000 ouvriers. Delphi est présent en Chine. Delphi y planifie une forte expansion dans les cinq ans à venir. Elle est aussi active en Inde, au Brésil, en Turquie, Tchéquie, Slovaquie, Pologne, Hongrie, Australie, au Japon, en Corée du Sud ainsi qu'en Allemagne et Suède. Au total, Delphi opère dans 38 pays, avec 167 usines et 48 sociétés en participation (joint-venture). En 1995, son chiffre d'affaires s'élevait à environ 31,7 milliards de dollars; en 2004, il se situe peu au-dessus des 28,5 milliards.

Chapitre 11: instrument antisindical

Le terme faillite ne convient pas exactement pour cerner la phase ouverte le 8 octobre. Delphi a placé ses activités aux Etats-Unis sous la protection du chapitre 11 du Code des faillites. Aux termes du chapitre 11, les entreprises rencontrant des difficultés financières peuvent obtenir du Tribunal de faillite l'homologation d'un plan de remboursement de leurs créanciers. Le débiteur (ici Delphi) continue à exploiter son entreprise sous la supervision du Tribunal. Le but du chapitre 11 est de faire homologuer le plan de réorganisation, sans être pourchassé par les créanciers.

Suite à diverses modifications de cette loi, dès 1978, le chapitre 11 – «la mise en faillite» – est devenu un instrument utilisé par les directions pour remettre en cause, frontalement, les accords du passé avec les syndicats. L'activité syndicale elle-même est visée, pour autant qu'elle ne soit pas alignée sur les choix stratégiques du patronat. Le chapitre 11 est de moins en moins un instrument pour se protéger des créanciers – ceux censés perdre dans une faillite – et de plus en plus un outil visant à réviser drastiquement à la baisse les contrats de travail, sous la menace de la faillite pendante.

Une fois placées sous la «protection» du chapitre 11, les directions disposent de deux mois pour négocier, «en toute bonne foi», de nouveaux contrats. Les salaires, les contributions patronales aux «caisses de retraite» et le versement pour couverture santé sont présentés comme la cause majeure des difficultés financières – supposées ou réelles – de la firme. Difficultés d'autant plus «visibles» que de très nombreuses entreprises – profitant des lacunes dans la loi et la réglementation – ne s'acquittent pas des versements aux «fonds de pension». Ces arriérés peuvent atteindre des sommes se chiffrant en centaines de millions et plus... Mais les sociétés en cessation de paiement passent la facture à un fonds de garantie étatique fédéral (Pension Benefit Guarantee Corporation – PB CG – créé en 1974). Les retraités «repris» par le PBCG reçoivent au maximum 60% du montant prévu. Ce qui n'empêche pas les salariés-contribuables de financer le PBCG!

Miller, l'as de la faillite

Au cours des dernières années, banques et cabinets d'avocats – à l'ombre de Wall Street – manifestent un intérêt grandissant pour ces faillites-structurales. Elles peuvent permettre d'obtenir des gains significa-

tifs. Une fois syndicalement «assainie» et «redressée», l'entreprise peut être jugée viable, dès lors poursuivre ses activités ou être revendue, car obéissant au potentiel de rentabilité exigé par les tenants de la «valeur actionnariale».

Ainsi, Delphi déclare une perte de 700 millions de dollars pour l'année en cours, tout en disposant de liquidités à hauteur de 1,6 milliard. Elle se voit même avancer des lignes de crédits de 2 milliards par les banques. C'est donc la «mise en faillite» d'une entreprise assise sur 4 milliards de dollars! Les pertes enregistrées sont en grande partie le résultat du refus de GM de payer des sommes plus élevées pour les composants achetés, malgré l'incidence de la hausse du prix des matières premières. GM place donc Delphi dans les chiffres rouges. Cela facilite l'opération faillite-remise en question des contrats de travail.

Le nouveau patron de Delphi, Robert S. «Steve» Miller, a déjà mis en faillite Bethlehem Steel, onze jours après avoir été engagé pour l'éviter! Ensuite, cette firme emblématique de la sidérurgie américaine a été acquise à un excellent prix par un de ses amis, Wilburg Louis Ross, qui l'a revendue avec un gain substantiel.

Miller a aussi organisé la faillite de la compagnie United Airlines et participé à la «réorganisation» d'une dizaine de grandes sociétés. Il a exercé ses talents, début des années 1980, chez Chrysler.

Il fréquente les milieux bancaires et se vante de sa proximité avec l'ancien patron de la Banque mondiale, Jim Wolfensohn. Le Chief Executive Officer (CEO) – le PDG en français – de Delphi représente donc l'archétype du patronat propre à cette période de domination brutale du capital financier.

«Changer de vie»: précipiter et risquer de pauvreté

«Des centaines de milliers de personnes devront changer totalement leur vie». Miller résume ainsi le futur des travailleurs de l'automobile. Jamais en reste d'une formule choc – après s'être réclamé de ses relations cordiales avec Rick Wagoner, le CEO de GM, et avec Ron Gettelfinger, président de l'UAW – il laisse tomber: «Pour ce qui est de Ron Gettelfinger, je ne voudrais pas être dans ses souliers, même pour tout le thé de la Chine. Il devra aider un demi-million de travailleurs à s'accoutumer à l'idée que la globalisation a supprimé la possibilité d'avoir quelqu'un qui tonde le gazon ou qui nettoie le sol pour un salaire de 65 dollars de l'heure». Le chiffre de 65 dollars correspond au salaire horaire d'un ouvrier syndiqué, plus l'ensemble des cotisations retraite et santé.

En 2003, la direction de l'UAW avait déjà accepté que Delphi et Visteon abaissent les

salaires d'embauche de 10 dollars. Elle espérait que le syndicat garderait ainsi les anciens membres, mieux payés et donc aptes à verser des cotisations élevées. L'appareil syndical envisageait donc un déclin maîtrisé. Miller et consorts agissent selon d'autres rythmes.

L'UAW a passé de 1,5 million de membres en 1979 à quelque 700'000 actuellement. Ses difficultés pour prendre racine dans les entreprises étrangères de l'automobile sont grandes. Dès lors, pour le patronat de Delphi (ou de GM et Ford), il est temps qu'un ouvrier de l'automobile entre «dans les catégories des bas salaires, comme s'ils produisaient des sèche-cheveux», souligne un expert des «relations industrielles», Gary N. Chaison.

Les salaires passeront de 27 à 9,50-10 dollars. Les nouvelles embauches se feront au taux de 9 dollars, et non plus de 14. Des jours fériés seront supprimés. La participation des travailleurs aux «frais» d'assurance maladie augmentera. Les retraités seront soumis à la diète.

Les «concessions» exigées par Miller – avant la réunion du Tribunal de faillite (présidé par Arthur J. Gonzales) – sont à la hauteur du «changement de vie» (des ouvriers) qu'il veut imposer. Tout d'abord, les salaires vont subir une baisse de 65%, passant de 27 à 9,50-10 dollars. Les nouvelles embauches se feront au taux de 9 dollars, et non plus de 14. Ensuite, des jours fériés seront supprimés. Une réorganisation du temps de travail limitera au maximum le paiement du nombre d'heures supplémentaires. La participation des travailleurs aux «frais» d'assurance maladie augmentera; les soins dentaires et d'ophtalmiste ne seront plus couverts. Enfin, le système de retraite sera adapté aux nouveaux et bas salaires et les retraités seront soumis à la diète. Avec un salaire de 9 dollars de l'heure, un travailleur de Delphi gagnera 18'720 dollars sur un an; 600 en dessous du revenu définissant le seuil de pauvreté pour une famille de quatre personnes.

La vie va changer. Pour s'en assurer, la direction de Delphi veut réduire le nombre de délégués syndicaux et supprimer l'exigence, lorsqu'une usine est vendue, que le repreneur assume les anciens contrats. Une juriste du travail de Detroit, Mary Ellen

Gurewitz, conclut: «Ces exigences envers le syndicat sont extraordinaires. Vous arrivez à un niveau où les dispositions affaiblissent à tel point le syndicat que les personnes se demandent: pourquoi avoir un syndicat?»

Parallèlement, une vaste réorganisation – où les fermes de l'usine ont leur place – de la production est projetée. Certains produits, très standardisés, à bas coût de transports, moins soumis aux exigences du flux tendu, seront fabriqués dans les pays où le salaire est de 1 ou 2 dollars de l'heure. Delphi exportait, en 2003, 20% de sa production effectuée en Chine, d'une valeur de 650 millions de dollars, vers les Etats-Unis et d'autres pays. Cette option et une sous-traitance exacerbée, dans divers maillons de la chaîne productive, font partie de la nouvelle stratégie.

D'autres pièces plus sophistiquées, devant être produites près de l'usine de montage (étant donné les délais serrés des commandes) et en lien avec les centres de recherche, seront faites dans les usines américaines. Toutefois, les «coûts unitaires salariaux» (la part des salaires dans la valeur de chaque produit) devront obéir aux exigences de la concurrence mondiale. La productivité du travail sera encore plus poussée.

Alan Greenspan, le patron sortant de la banque centrale (FED), dans son ultime rapport devant la Commission du Sénat, ne soulignait-il pas que l'existence de centaines de millions de travailleurs en Chine, en Inde et dans les ex-pays «communistes» exerçait une pression «qui a freiné la hausse des coûts unitaires salariaux dans une grande partie du monde et a aidé à contenir l'inflation.»

La menace d'une véritable faillite doit servir à faire avaler toutes «ces concessions» à l'appareil de l'UAW et aux travailleurs. La réorganisation de l'exploitation s'accroîtra sous la protection du chapitre 11.

Miller est conscient que les rapports de force et la dimension internationale de l'offensive rendent peu probable une contre-attaque efficace. Au-delà de la «restructuration» de Delphi, c'est donc l'existence même d'un syndicat qui est en jeu. Voilà un des paramètres nouveaux déterminant l'action syndicale, dont l'instrument et le profil ne peuvent plus être la simple répétition du passé, sous une forme plus combative. ■

Sources: *Financial Times*, 11.11.05; Anderson Economic Group (AEG); «Working Paper 2005-10»; *Executive Intelligence Review*, 11.11.05, entretien avec Mark Reutter; *Executive Intelligence Review*, «Delphi in Advance Planning for Shutdown», Richard Freeman, 11.11.05; *Washington Post*, 29.10.05, entretien avec Robert S. «Steve» Miller; *Wall Street Journal*, 17.10.05, entretien avec Robert S. Miller; *Wall Street Journal*, 13.10.05, «The Oracle of Delphi»; *Labor Notes*, novembre 2005; *New York Times*, 10.10.05; *Wall Street Journal*, 4.11.05; *Wall Street Journal*, 28.10.05; *Business Week*, 10.10.05 «A run on Detroit's parts makers».

Sous-traiter les migrations

La tragédie de Ceuta et Melilla était inscrite dans la politique d'externalisation des flux migratoires par l'Union européenne.

CHARLES-ANDRÉ UDRY

Nous avons tous en mémoire les images des caméras de vidéosurveillance qui montraient des migrants « subsahariens » montant à l'assaut – pour filer la métaphore militaire – des murs et des barbelés « protégeant » les deux enclaves de l'Etat espagnol en territoire marocain :

Ceuta et Melilla. Le 29 septembre, cinq Africains sont tués par balles à Ceuta ; le 6 octobre, six à Melilla. Des chiffres officiels dont la véracité doit toujours être interrogée.

Au cours des jours suivants, des centaines de Ghanéens, de Maliens, de Nigériens... sont reconduits au sud d'Oujda – grande ville du nord-est marocain – et laissés sans eau, sans nourriture, dans le désert.

Le maire d'Oujda déclare : « Le Maroc ne peut pas être la poubelle de l'Europe ». Il signifie par là que les « candidats malheureux à l'immigration » aboutissent dans sa ville (dans des camps) sont ceux que l'Europe rejette, après les avoir détenus dans d'autres camps, aux appellations diverses.

Pour souligner le rôle du Maroc comme pays de transit, la presse espagnole rapporte que des ressortissants de pays asiatiques arrivent de même à Melilla. Au cours des cinq dernières années, 2000 migrants sans papiers, venant d'Asie, sont arrivés à Melilla. Après un périple difficile et douloureux, ils parviennent dans la province de Nador, proche de cette enclave. Donc, près du but. S'ils l'atteignent, ils sont interdits dans un camp. Leur appellation est toujours euphémisée. A Melilla, on parle de Centre de séjour temporaire de migrants (CETI).

Le coup de projecteur braqué sur Ceuta et Melilla n'empêche pas que, simultanément, l'ombre masque la déportation de quelque 2000 migrants des Pouilles vers l'Égypte, ce même début octobre 2005. Quant aux 6500 migrants ayant péri dans le détroit de Gibraltar, selon les études les plus sérieuses de diverses ONG, ils ne méritent pas une attention soutenue...

Le drame de Ceuta et Melilla et les déportations « sauvages » conduites par les autorités marocaines sont présentés sous les traits de « bavures » policières, d'événements survenus de manière inopinée. Il n'en est rien. Ce sont les produits inévitables de l'externalisation de la politique d'immigration de l'Union européenne (UE) en direction de pays du Maghreb.

Un nouveau partenariat Nord-Sud

Depuis plusieurs années des négociations se sont engagées entre l'UE et le Maroc. L'ancien ministre d'Etat à l'Intérieur du Maroc, Driss Basri, faisait, en 1999, une offre de service à l'Europe. Sa formulation était sans ambiguïté : « L'objectif principal du Maroc consiste à être partie prenante de la politique européenne de l'immigration consécutive à l'instauration de l'espace de Schengen... »

Au niveau méditerranéen, nous sommes par notre situation géographique et nos liens économiques, culturels et sociaux, partenaires à part entière de la sécurité européenne... La défense de l'espace européen ne peut être efficace que si le Maroc y apporte sa contribution. »

Le nouveau millénaire commencera par une avancée rapide de la politique de partenariat avec divers pays du Sud et de l'Est. L'objectif : répondre aux exigences sécuritaires de l'UE en matière de politique d'immigration. Les orientations visant à créer un socle commun dans ce domaine sont élaborées par le secteur récemment rebaptisé « Justice, Liberté et Sécurité » (JLS) – anciennement « Justice et Affaires Intérieures ». C'est en quelque sorte le Ministère de l'Intérieur de l'UE. Le résultat : les normes minimales deviennent très vite les normes « maximales » pour tous les pays de l'UE. Le JLS pilote les relations de « bon voisinage » avec une série de pays tiers pour ce qui est de l'immigration et, évidemment, de la « lutte antiterroriste » et « antimafias ». Un ensemble soudé fort à propos.

La régression sécuritaire sous-jacente à toute la politique d'immigration au sein de l'UE s'articule donc avec les accords passés entre l'UE et des pays se situant à la frontière de l'espace Schengen. Le Maroc constitue le principal laboratoire de cette gestion externalisée « des flux migratoires ».

Derrière les barbelés de Ceuta et Melilla se forge la dénegation de droits fondamentaux universels, ce qui est le propre de tout impérialisme.

Pour l'UE deux objectifs prioritaires ressortent. Le premier : les pays tiers doivent assurer au maximum la rétention dans leurs frontières des migrants et des demandeurs d'asile qui ne doivent, dès lors, plus en être pour l'UE ! Le second : ces pays doivent accepter le principe de la réadmission. C'est-à-dire la possibilité pour l'Espagne ou l'Italie, par exemple, de renvoyer des « sans-papiers » arrivés sur leur territoire vers le pays de transit. Ce dernier peut les « transporter » dans leur pays d'origine. Depuis novembre 2003, sans bruit, le Maroc a effectué des « opérations de rapatriement » de plusieurs centaines de Nigériens, en utilisant les aéroports d'Oujda, de Nador, Fes-Saïs, Tanger et Rabat. En mai 2004, la Commission européenne qualifiait ces déportations de « succès ». Un encouragement à faire mieux.

Ainsi est externalisée la question des renvois massifs. Ces derniers peuvent susciter quelques remous parmi la population des pays européens, surtout lorsque l'expulsion touche des salariés « intégrés », disposant d'un emploi, et leurs enfants qu'il faut « extraire » de leur école d'accueil. L'opposition entre la pratique de ces « expulsions par charters » et les droits fondamentaux affirmés par les Conventions de l'ONU ne suscite plus d'interrogations au plan gouvernemental. C'est un tournant dont les conséquences sur l'ensemble des droits démocratiques se mesureront dans les années à venir. A ce régime, l'UE ne sera pas une enclave pour la sauvegarde des droits démocratiques et fondamentaux.

Négocier sur la peau des migrants

L'UE met ici en place, comme une entité impérialiste, une diplomatie pour son *limes* (pour sa zone frontière) qui vise à transformer le migrant en un non-migrant. Cela concerne les migrants non choisis. C'est-à-dire ceux dont les employeurs de l'UE ne voient pas l'utilité, dans une conjoncture donnée. La séparation entre « vrais » et « faux réfugiés » est déjà bien ancrée. La césure entre l'« immigration choisie » – celle qui doit servir à l'économie, au « renouveau démographique », à « financer les retraites » – et l'« immigration subie », celle incontrôlée qui « prend d'assaut » Ceuta et Melilla, devient un thème récurrent du discours politique dominant. Il doit légitimer la politique de l'UE et de ses Etats.

Toutefois, il ne peut y avoir accords, sans négociation. La mise en place de cette externalisation de la gestion des flux migratoires l'exige. Cinq pays du Maghreb – Maroc, Mauri-



L'Union européenne externalise la gestion des flux migratoires. Des centaines de migrants africains ont été déportés par la police marocaine dans le désert, sans eau ni nourriture.

tanie, Libye, Tunisie, Algérie – négocient avec leurs voisins du sud de l'Europe, la France, l'Italie, le Portugal, Malte et l'Etat espagnol. Les rapports de force sont évidemment asymétriques.

Les élites dirigeantes des pays du Maghreb réclament des financements : pour construire des camps, sans lesquels il n'y a pas de politique de rétention ; pour des patrouilles policières et militaires aux frontières afin d'empêcher l'entrée des migrants et pour payer les vols de « retour volontaire ».

Dans ce climat, le partenariat euro-méditerranéen, lancé au début des années 1990, se reconfigure. Initialement prévu – outre les intentions économiques assez transparentes – pour faciliter les « échanges culturels », ce projet n'avait jamais été doté de financement un tant soi peu significatif. Maintenant, l'argent arrive. La raison ? Le partenariat doit se concentrer sur la surveillance des frontières sahariennes et méditerranéennes.

Nouvelles conditions à « l'aide »

La publicité donnée par les autorités marocaines à la tragédie de Ceuta et Melilla n'est pas gratuite. En arrière-fond se profile une revendication d'accroissement de l'aide financière de l'UE pour mener à bien leur politique de garde-frontière et de garde-chiourme.

En 2004, l'Italie, à sa façon, avait établi une pression analogique maximale au sein de l'UE afin que l'embargo sur la vente d'armes à la Libye soit levé. Sans cette mesure, le ministre de l'Intérieur italien Giuseppe Pisanu indiquait que le colonel Kadhafi ne disposerait pas des moyens adéquats pour surveiller les eaux qu'empruntent les bateaux en direction de la Sicile ou des petites îles qui jalonnent son sud.

Aujourd'hui, c'est la politique « d'aide au développement » qui est conditionnée à une application des revendications de l'UE ayant trait à la gestion des migrations. Quant au « plan Marshall » pour l'Afrique invoqué par le commissaire européen Louis Michel, le réveil de l'incantation.

Des « centres portails »... à l'entrée de droits

Les pays du Maghreb construisent et construiront des « camps » – des camps de fait européens – sur leur territoire. Dès lors, ils vont modifier leur politique en direction de l'Afrique noire. Cela a déjà commencé avec la Libye, qui a construit au moins 5 camps, selon les affirmations du ministre français Nicolas Sarkozy. Le nombre de 10 semble plus exact. Ces camps et les renvois marquent une rupture avec une gestion des flux migratoires circulaire (venue des migrants africains en Libye et retour dans leur pays d'origine) qui a existé durant des années.

Le transfert d'un élément de la politique sécuritaire de l'UE dans ces pays ne va pas y stimuler l'essor des droits démocratiques, si souvent invoqués par Bruxelles, et peut favoriser des poussées xénophobes.

La Biélorussie (Belarus) de Lou Kachenko, la Moldavie et l'Ukraine sont aussi intégrées dans la mise en place, sur la frontière est, des « centres portails » ! L'UE va renouveler l'expérience des camps dans cet ensemble géographique où leur évocation renvoie à une histoire de déni des droits de l'homme.

Le prix de la surveillance avancée

Derrière les barbelés de Ceuta et Melilla se forge la dénega-

tion de droits fondamentaux universels, ce qui est le propre de tout impérialisme. Les élites dirigeantes légitiment leur politique en faisant appel à deux thématiques : la sécurité au sein de l'UE et de l'espace Schengen ne peut être assurée qu'en « durcissant » la politique d'asile (camps au sein de l'UE) et en sous-traitant l'arrivée des migrants ; la prospérité des pays de l'UE dépend de la gestion stricte et sélective, de type utilitariste aux plans économique et démographique, des migrations. Ces élites enlèvent ainsi à la notion de sécurité son seul étayage efficace : celui de sécurité sociale qui implique le respect de tous les droits fondamentaux. Au moment où les droits sociaux sont mis en cause en Europe, elles internalisent le « tout sécuritaire » et « externalisent » la gestion des flux migratoires.

Le soutien financier aux « bons élèves » du Sud et de l'Est pour cette sous-traitance du contrôle des frontières de l'UE – et de la Suisse – aboutit aussi à mettre encore plus en danger les migrants. Début mars 2005, une centaine d'Éthiopiens et de Somaliens ont trouvé la mort dans le golfe d'Aden. Ils tentaient de se rendre au Yémen, comme étape intermédiaire. Le contrôle avancé des frontières de l'UE les a contraints à prendre encore plus de risques en choisissant une voie plus périlleuse pour tenter de rejoindre une région où il leur serait possible de vivre, alors que la vie leur est déniée, chez eux.

Sources : Chaire Rodier et alii, *L'Europe des camps*, L'Harmattan, 2005 ; Smain Laacher, *Après Sangatte. Nouvelles immigrations, nouveaux enjeux*, Ed. La Dispute, 2002 ; *El Pais*, 7.11.05 ; *Revue Cultures et Conflits*, N°49, N°50 et N°51 ; revue du GISTI, *Plein droit*, N°65-66, juillet 2005, « Étrangers en Europe, étrangers à l'Europe ».

Le passé, modes d'emploi

Histoire, mémoire, politique. D'Enzo Traverso, Editions La fabrique, 2005, 136 pp.



A la question « d'où vient cette obsession mémorielle » – soit un passé sélectionné et transformé, sous diverses formes, en « mémoire collective » – E. Traverso offre une réponse initiale : « L'obsession mémorielle de nos jours est le produit du déclin de l'expérience transmise, dans un monde qui a perdu ses repères, défiguré par la violence et atomisé par un système social qui efface les traditions et morcelle les existences ».

CHARLES-ANDRÉ UDRY

Voilà un livre qui permet de lire avec plus d'intelligence les nombreux ouvrages paraisant sur « l'histoire des temps présents », soit celle du XX^e siècle, et de décrypter « l'obsession mémorielle » (commémoration, lieux de mémoire) occupant la scène publique.

A lui seul, le « petit » ouvrage d'Enzo Traverso – *Le Passé, mode d'emploi. Histoire, mémoire, politique* – nous aide, avec nuances, à saisir l'intrication entre l'écriture de l'histoire, la mémoire et leurs usages publics et politiques. Le champ couvert est ample. Mais le fil conducteur mercisé par l'auteur nous empêche de nous égarer. C'est moins un guide qu'un éclaircisseur, comme l'architecture du livre en témoigne.

Encore faut-il s'interroger sur le creuset dans lequel se forment – toujours au présent – les représentations du passé et questionner la trajectoire comme la fonction qui leur sont attribuées. Pour E. Traverso, aujourd'hui : « La politique de la mémoire... tend à faire de la Shoah la métaphore du XX^e siècle comme âge des guerres, des totalitarismes, des génocides et des crimes contre l'humanité ».

Dans une telle configuration, le « témoin » – longtemps ignoré – occupe une nouvelle place. Ce témoin est au carrefour de nombreux embranchements. Il peut bousculer l'historien rivé à ses archives et sourd à la subjectivité singulière des acteurs « ayant fait » l'histoire. Ce témoin peut devenir le détenteur d'une « vérité »

qui s'établit (ou est instaurée) comme indiscutable. Il peut muer : un ex-déporté communiste (membre d'un parti communiste) et juif ne fera pas, nécessairement, le même récit dans le contexte des années 1950 ou à la fin des années 1980. Or, les deux témoignages portent leur part d'authenticité, certes modérée par le trajet du témoin et l'atmosphère politique et historiographique du moment.

Dans un contexte historique de « restauration » – dans lequel nous sommes immergés – le témoin reçoit, pour l'essentiel, une attention en tant que victime. Son statut de militant engagé dans une lutte émancipatrice – et donc le plus souvent vaincu – est englobé dans une œuvre historico-politique visant à victimiser « également » tous les protagonistes d'affrontements de classes ayant profondément marqué divers pays.

Ainsi, en Italie, l'histoire du fascisme, au-delà de diverses analyses, débouchait sur sa condamnation, jusqu'à la fin des années 1970. Toutefois, au moment où implosaient les principales formations politiques de l'après-guerre – la Démocratie-chrétienne, le Parti communiste et le Parti socialiste – monte en charge une réinterprétation du fascisme aboutissant à faire de l'anti-

fascisme une « idéologie anti-nationale ». Un historien d'envergure – Renzo de Felice – dans un ouvrage (*Rosso e Nero*, publié en 1995) fait de « Mussolini un « patriote » choisissant de se sacrifier en fondant la République de Salò afin d'épargner à l'Italie un sort comparable à celui de la Pologne ». Un écho médiatique a été (et est) donné à cette réhabilitation de Mussolini. Cela conjointement à la construction d'un mur de Berlin entre fascisme et nazisme (les différences existant, certes), en vue de discréditer l'antifascisme comme de banaliser l'entrée dans le gouvernement de Berlusconi du parti « post-fasciste », l'Alliance nationale de Gianfranco Fini. En 2001, le président de la République italienne, Carlo Azelio Ciampi, prononce un discours qui commémore « indistinctement toutes les victimes de la guerre, c'est-à-dire juifs, soldats, résistants et miliciens fascistes, désormais surnommés affectueusement les « gars de Salò ». Ici, la commémoration faite par l'Etat place sur le même plan bourgeois et victimes. Les deux sont l'objet de « mémoires symétriques et compatibles » (selon une formule de S. Luzzato) devenant les instruments d'une véritable mise en question de nombreuses options

effectuées au sortir de la guerre.

Cette relecture du passé à fonction politique pose plusieurs questions. Nous n'en aborderons qu'une. Avoir fait de l'anti-fascisme une religion civile, pour reprendre la formule de E. Traverso, n'a pas vacciné contre une réhabilitation du fascisme. Cette posture a pris une tournure inquisitoriale. Cette dernière se trouve retournée, aujourd'hui, contre ceux et celles qui s'opposent à la nouvelle orthodoxie. Ce qui conduit E. Traverso – avec lequel je ne puis qu'être d'accord – à émettre de forts doutes sur la sanction par loi de divers « révisionnismes » (terme dont Traverso retrace avec finesse l'histoire dans un chapitre) et « négationnismes ». Ces approches doivent être combattues, avec fermeté, à travers du débat d'idées, de travaux historiques (comme celui de Claudio Pavone, *Une guerre civile. Essai historique sur l'éthique de la Résistance italienne*. Seuil 2005) et, pourquoi pas, d'une contre-mémoire.

En un mot : un livre qui stimule la lecture d'ouvrages mentionnés, pour y revenir.

EN BREF...

Cinéma

Novembre, c'est le mois de **Filmar en america latina**. Ce festival de film de et sur l'Amérique latine a lieu dans les salles de Berne, Bienne, Fribourg, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne et Sion. Dans la diversité de l'offre, les films classés dans les sections « **Luchas. Mouvements sociaux en Amérique latine** », « **Regards croisés sur les migrations** » et « **Regards actuels** » méritent un coup d'œil particulier. On vous invite à ne pas manquer la fiction d'ouverture **Les trois enterrements de Melquiades Estrada** (Tommy Lee Jones), ou encore **Salvatore Allende** (Patricio Guzman) et **Oro Nazi en Argentina** (Rolo Pereyra). On relève encore **Life and debt** (Stéphanie Black) qui traite des conséquences socioéconomiques de la dette en Haïti.

Théâtre

Le **Théâtre des Osse**s de Givisiez rencontre un tel succès public avec **Mère Courage** de **Bertolt Brecht** qu'il programme des supplémentaires pendant tout le mois de Novembre. Infos et réservations : <http://www.theatreosse.ch/home.htm> ou 026 469 70 00.

BD

Nabiel Kanan – The Birthday Riots (La Boîte à bulles – 2005) Il y a vingt ans, Max Collins s'est lancé dans une carrière politique par conviction. Aujourd'hui, il a tout ce qu'il faudrait pour être heureux. Mais, lors de la grève de la faim de Troy Adams et du mouvement de soutien à cette action, vont lui revenir en mémoire toutes ces compromissions, ces petites trahisons qui ont transformé ses convictions.

sauce Al Jourgensen (Ministry) et, pour le second, par Dale Crover (The Melvins, Altamont...) et Toshi Kasai. Chacun apporte au final le meilleur de son art au service d'une expression musicale inédite. Si vous n'avez pas compris ce qui différencie ce projet de ce que vous entendez à la radio, consacrez un peu de temps à une seconde lecture ou écoutez!

1. « No military recruiters. Off of all high-school and college campuses once and for all! » « And if you liked the Bush regime wait for what's coming next... I'm governor Schwarzenegger... Kalifornia über alles »

Jello Biafra with the Melvins – Sieg Howdy

Alternative Tentacles Rec – 2005.



Sieg Howdy! est le deuxième album de Jello Biafra with The Melvins. D'ailleurs dans celui-ci, il y a encore une collaboration active de membres de Ministry. La famille de « machouilleur de tympan » est au grand complet, la revue peut commencer. Le tout sort sur le label fondé par Jello Biafra lui-même : Alternative Tentacles Records (<http://www.alternativetentacles.com>). Pour ces artistes, la colère, la dénonciation, la critique sociale ne font bon ménage qu'avec la distorsion des harmoniques. En bref, les accords, la mélodie et les règles harmoniques sont industrialisés. Les textes portent la marque de fabrique Biafra, un mélange de théâtre de l'absurde et d'humour noir au service d'une critique sociale progres-

siste. En témoigne, le titre de l'album *Sieg Howdy!* (Howdy – bonjour version cowboy texan).

Le premier titre de cet album *Halo of Flies* est d'ailleurs une reprise d'Alice Cooper. Un des maîtres du croisement entre le théâtre de l'absurde et la culture rock, avant qu'il ne devienne le maître de l'absurde dans les années 80. Si vous regardez attentivement le livret, vous constaterez encore que grâce aux caractères d'impression utilisés, *Halo of Flies* se confond avec *Halo of Aliens*. Une allusion à la politique menée par le gouvernement des Etats-Unis plus fine que dans le premier opus – *Never Breathe what you can't see*.

Jello Biafra (Eric Reed Boucher) est connu pour être le

chanteur de Dead Kennedys (1978-86) en même temps qu'un militant politique. Le groupe Dead Kennedys a fait les frais des prédicateurs de morale religieuse version états-unienne. En 1984, Mary Elizabeth Gore (épouse de Al Gore) fonde Parents Music Resource Center (PRMC) parce que sa fille de douze ans écoute *Darling Nikki* de Prince! PRMC est connu pour être un organe de censure lié à une certaine droite religieuse des Etats-Unis. Les cousins de ceux qui ont tenté d'interdire Marilyn Manson à Avenches (Suisse). PRMC est une association qui n'a aucun humour intente un procès aux Dead Kennedys qui signe la fin du groupe, même si ce dernier est acquitté par les tribunaux des Etats-Unis.

Ce procès a échoué. Biafra

continue à s'exprimer. Il met en lumière les agissements des puissants. En témoigne sur cet album encore, l'introduction, en concert, du titre *Kalifornia über alles*. Biafra s'adresse au public : « Pas de recruteurs de l'armée. Sortez des collèges et des écoles une fois pour toutes!... Si vous avez aimé le régime de Bush attendez de voir ce qui vient... » Et il entonne : « Je suis le gouverneur Schwarzenegger... Kalifornia über alles »¹

Dans *Those dumb punk kids (will buy anything)*, Jello règle ses comptes tant avec les anciens membres de Dead Kennedys (qui lui ont intenté un procès pour avoir refusé l'utilisation d'un titre dans une publicité pour Levis) qu'avec d'autres artistes de la critique opportuniste. On ne peut s'empêcher de penser au succès commercial de l'album, si justement titré, *American Idiot* de Green Day (qui apparaît sur

Rock Against Bush – vol. 2) ou à la campagne menée contre Nader par NOFX (qui apparaît sur *Rock Against Bush – vol. 1* – voir *La brèche* N° 2-3) sous le prétexte fallacieux que celui-ci aurait permis à Bush Jr d'être élu en 2000! Jello offre à NOFX une réponse par l'absurde en les renvoyant à leur propre pratique. Une action politique a toutes les chances d'être crédible si elle est menée sur la durée et hors du cadre restreint des disques et des concerts. Or, pour les « o-punk-tunists », la rhétorique contestataire et la musique punk servent avant tout à remplir les caisses enregistratrices de succès-dollars!

Les deux titres en fin d'album – *Enchanted Thoughtist* et *Caped Crusader* – sont sans conteste les plus produits. Les textes de Biafra et la musique de Osborne (The Melvins) sont passés à la moulinette d'un remix, pour le premier, à la

AGENDA

GENÈVE

Mercredi 30 novembre:

Projection du film « The Yes Men » et présentation de l'association attac Genève aux nouveaux membres et sympathisants. Maison des Associations, 19h30.

ZURICH

Vendredi 27 janvier 2006:

L'Autre Davos: « La guerre contre la pauvreté - une guerre contre les pauvres? », Zurich, Dynamo (programme détaillé dans la prochaine édition).

France: banlieues, les vraies urgences

Nous publions ci-dessous une prise de position unitaire d'associations, de syndicats et de force de gauche de France s'opposant à l'état d'urgence et exigeant une réponse à l'urgence sociale à l'origine de la révolte des banlieues.



L'état d'urgence face aux jeunes des banlieues, la répression face aux marins en grève de la SNCM ou aux tramways en grève à Marseille, une fin de non-recevoir à toutes les mobilisations sociales: le cap des gouvernements français est constant depuis 2002.

Tous les jours, depuis la mort, électrocutés, de Bouna et Zied, le 27 octobre 2005, à Clichy-sous-Bois, les grands médias électroniques communiquent: le nombre de jeunes interpellés (plus de 2618 au 14 novembre); le nombre d'entre eux qui ont fait l'objet de condamnations (plus de 593 au 15 novembre); le nombre de voitures brûlées. Une sorte de bulletin météorologique qui annonce, quotidiennement, «une amélioration de la situation dans les banlieues». Une forme «d'information» qui, au mieux, anesthésie les esprits ou suscite la stigmatisation et les réactions sécuritaires. Elles seront utilisées, demain, contre d'autres mouvements sociaux revendicatifs.

Le 14 novembre, les expulsions «d'étrangers» vont commencer, selon

le Ministère de l'Intérieur. Ainsi, le voile est jeté sur une révolte de Français: sur les 2000 premières interpellations, la police a relevé moins de 6% «d'étrangers».

La prolongation de l'état d'urgence est requise par le gouvernement Villepin pour une période de trois mois. Pourtant, le même gouvernement prétend avoir saisi les causes du «malaise» et «entreprendre ce qu'il faut pour y répondre».

On ne peut que rester songeur. Si les causes étaient si évidentes, pourquoi, dans les budgets les dotations contre l'habitat insalubre ont été réduites? Pourquoi les associations se sont-elles vues diminuer les aides? Pourquoi même la police de proximité a-t-elle été supprimée?

Il semble urgent, dans la totalité des pays européens, que s'établisse une jonction entre les forces sociales et politiques se revendiquant d'une perspective socialiste et ceux qui, aujourd'hui, crient leur «haine». Affirmer qu'ils n'ont pas de revendications claires c'est renoncer, à l'avance, à jeter des passerelles entre des secteurs sociaux qui clament leur refus de «l'injustice qui les frappe» – ce qui a toujours été le propre du moment initial des luttes sociales dans leurs histoires – et les forces sociales et politiques qui s'opposent, sous diverses formes, à la brutalité tous azimuts de ce capitalisme mondialisé. (Réd.)

On ne répond pas à une crise sociale par un régime d'exception. La responsabilité fondamentale de cette crise pèse, en effet, sur les gouvernements qui n'ont pas su ou voulu combattre efficacement les inégalités et discriminations qui se cumulent dans les quartiers de relégation sociale, emprisonnant leurs habitants dans des logiques de ghettoïsation. Elle pèse aussi sur ces gouvernements qui ont mené et sans cesse aggravé des politiques sécuritaires stigmatisant ces mêmes populations comme de nouvelles «classes dangereuses», tout particulièrement en ce qui concerne la jeunesse des «quartiers».

Le «tout sécuritaire» en cause

Ce sont des années de politique centrée sur le tout sécuritaire qui sont en cause. Le sabotage des actions de prévention, l'asphyxie du monde associatif, la démolition de la police de proximité, la tolérance à l'égard des discriminations quotidiennes, notamment à l'égard des personnes étrangères ou supposées telles en raison de leur faciès, l'état d'une école qui ne peut réduire la ségrégation

ne font mesurer aujourd'hui non seulement l'échec mais la redoutable nocivité de cette politique. Ce n'est pas seulement le langage du ministre de l'Intérieur, ce sont les actes de l'ensemble du gouvernement qui relèvent d'une logique d'apprenti sorcier.

Au-delà, c'est aussi l'incapacité des gouvernements successifs depuis des décennies à faire reculer le chômage massif, l'explosion de la précarité, la systématisation des discriminations racistes et territoriales, comme la politique d'affaiblissement des services publics et le recul des droits sociaux qui apparaissent en pleine lumière aujourd'hui.

Les violences sont autodestructrices. Elles nuisent essentiellement à ceux dont elles dénoncent l'exclusion. Faire cesser les violences, qui pèsent sur des populations qui aspirent légitimement au calme, est évidemment nécessaire. Dans ce contexte, l'action des forces de l'ordre, qui doit s'inscrire dans un cadre strictement légal et ne pas conduire à des sur-enchères, ne saurait être la seule réponse. D'ores et déjà, nous devons ouvrir un autre chemin si nous ne voulons pas que se poursuivent ou se renouvellent les vio-

lences qui viennent de se produire. Seule une action collective permettra de définir les conditions d'une autre politique

Halte à l'état d'urgence

En premier lieu, nous n'acceptons pas que se poursuive l'état d'urgence. Recourir à un texte provenant de la guerre d'Algérie à l'égard, souvent, de Français descendants d'immigrés, c'est leur dire qu'ils ne sont toujours pas français. User de la symbolique de l'état d'urgence, c'est réduire des dizaines de milliers de personnes à la catégorie d'ennemis intérieurs. Au-delà, c'est faire peser sur la France tout entière et sur chacun de ses habitants, notamment les étrangers que le gouvernement désigne déjà comme des boucs émissaires, le risque d'atteintes graves aux libertés.

C'est l'incapacité des gouvernements successifs à faire reculer le chômage massif, l'explosion de la précarité, la systématisation des discriminations racistes et territoriales, comme la politique d'affaiblissement des services publics et le recul des droits sociaux qui apparaissent en pleine lumière aujourd'hui.

Nous affirmons solennellement que si ce régime d'exception devait être prolongé, nous mettrions en œuvre tous les moyens démocratiques dont nous disposons pour nous y opposer.

Nous souhaitons ouvrir une autre perspective que celle qui a conduit à l'impasse actuelle. Cela passe par la mise à l'ordre du jour de quatre exigences fondamentales: la vérité, la justice, l'égalité et le respect.

Ni le recours à des procédures judiciaires expéditives, voire à une «justice d'abattage», ni le marquage de zones discriminées par une carte de l'état d'urgence ne sont conciliables avec l'objectif du rétablissement de la paix civile et du dialogue démocratique.

La République doit reconnaître, publiquement et par ses plus hautes autorités, que le sort de ces populations, les discriminations qu'elles subissent, sont de notre responsabilité collective et constituent une violation de l'égalité républicaine.

Cette exigence implique aussi que la vérité soit totalement faite sur les conditions dans lesquelles deux jeunes hommes sont morts à Clichy-Sous-Bois.

Urgence sociale

Restaurer la situation dans ces quartiers, c'est d'abord restituer la parole à leurs habitants. Des cahiers de doléance doivent être discutés, ville par ville, selon les principes de la démocratie participative entre représentants des habitants, associations, syndicats, élus locaux et représentants de l'Etat. Ils doivent être rendus publics.

C'est ensuite ouvrir une négociation collective, regroupant les mêmes participants, pour programmer des actions de rétablissement de l'égalité ce qui implique que la représentation nationale soit saisie d'une véritable loi de programmation et que cessent les mesures de saupoudrage ou pire encore les marques de mépris comme la transformation de l'apprentissage en mesure de relégation scolaire précoce. Une solidarité nationale authentique doit être au rendez-vous de la reconstruction du tissu social dans les banlieues.

C'est, surtout, mettre en œuvre, dans la réalité, une réelle politique nationale de lutte contre les discriminations et pour l'égalité des droits. Il doit être mis un terme sans délai à tous les discours insupportables et dévalorisants qui font des habitants de ces quartiers, des «racailles», des «barbares», des «sauvageons» ou des «fantassins d'un complot intégriste».

Nous affirmons qu'il y a à la véritable urgence nationale: il faut substituer à l'état d'urgence policier un état d'urgence sociale, afin que les actes des gouvernements cessent de contredire la devise de la République. ■

Signataires: Les Alternatifs, Alternative citoyenne, Association des Tunisiens en France, ATTAC, ATME, Cactus républicain/La gauche, CEDE-TIM-IPAM, CGT, Comité pour le respect des libertés et des droits de l'Homme en Tunisie (CRLDHT), Droit Solidarité, Fac Verte, FCPE, Fédération anarchiste, FIDH, FSU, FTICR, GISTI, Les Oranges, Les Verts, LDH, Lutte ouvrière (LO), Mouvement pour une alternative républicaine et sociale (MARS), Mouvement des jeunes socialistes (MJS), Mouvement National des Chômeurs et des Précaires (MNCPI), MRAP, PCF, Rassemblement des associations citoyennes de Turquie (RACORT), Réseaux citoyens de Saint-Etienne, Réformistes et Solidaires (Re-So), Syndicat des Avocats de France, Syndicat de la Magistrature, Union démocratique bretonne (UDB), UNEF, Union nationale lycéenne (UNL), UNSA, Union Syndicale Solidaires. La LCR se joint à la démarche de ce texte, mais est en désaccord avec son quatrième paragraphe.

ALENCONTRE.ORG

De nombreux textes sur la révolte des banlieues en France, mais aussi sur la situation au Brésil, en Irak...

ABONNEMENT

Talon à renvoyer à **La Breche**, case postale, 1000 Lausanne 20, abonnement@labreche.ch. Vous pouvez aussi faire directement votre versement au CPP 17-247 469-2, **La Breche**, 1000 Lausanne 20.

Je souscris à un abonnement (12 N°/an)

- normal (20.-) de soutien (50.- et plus)
 à l'étranger (50.- / 35 euros)

Nom:..... Prénom:.....

Rue et numéro:.....

NPA et localité:..... Pays:.....

Adresse mail (facultatif):.....

J'offre un abonnement à La Breche

- normal (20.-) de soutien (50.- et plus)
 à l'étranger (50.- / 35 euros)

Coordonnée du/de la bénéficiaire:

Nom:..... Prénom:.....

Rue et numéro:.....

NPA et localité:..... Pays:.....

Adresse mail (facultatif):.....

CONTACTS

Pour prendre contact avec le MPS:

MPS, CP 209, 1211 Genève 4, mps-g@bluewin.ch • MPS-BFS, CP 961, 1700 Fribourg 1, mps-fribourg@bluewin.ch • MPS, CP 120, 1000 Lausanne 20, mps-va@fastnet.ch • MPS, CP 2218, 1950 Sion 2, mpsvs@hotmail.com • MPS, CP 2320, 6501 Bellinzona, mps-ti@bluewin.ch • MPS, Pf 2002, 4001 Bâle • MPS, Pf 129, 3000 Berne 23 • MPS, Pf 8707, 8036 Zurich.

Coordonnée de la personne à qui envoyer la facture:

Nom:..... Prénom:.....

Rue et numéro:.....

NPA et localité:..... Pays:.....

Adresse mail (facultatif):.....